



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

15824-F

Distr.
LIMITÉE
UNIDO/IS.644
17 juillet 1986
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**SÉRIE D'ÉTUDES
SUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

ZAÏRE

Établie par
le Service des études par région et par pays

174

Document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle. Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Les opinions et conclusions contenues dans la présente étude ne sont pas nécessairement celles du Gouvernement zaïrois et n'engagent pas non plus officiellement l'ONUDI.

Préface

La présente série d'études sur le développement industriel des pays en développement s'inscrit dans le cadre des études par région et par pays de l'ONUDI. Son objet est de donner un aperçu et une brève analyse du secteur industriel des divers pays, à l'intention des sections intéressées de l'ONUDI, d'autres institutions internationales et d'organismes qui, dans les pays développés, s'occupent d'assistance technique à l'industrie. Elle peut également être une source d'informations utile et pratique pour les dirigeants des pays en développement, les industriels, les financiers et les économistes.

Les études reposent principalement sur des renseignements tirés de la base de données de l'ONUDI et de publications statistiques nationales et internationales. Etant donné que, à l'heure actuelle, les statistiques nationales ne sont généralement pas complètes, les études de l'ONUDI devront être périodiquement complétées et mises à jour. Pour l'aider à améliorer sa base de données et à suivre l'évolution de l'industrie, l'ONUDI espère que les autorités et les institutions nationales compétentes des divers pays et les autres lecteurs des études lui communiqueront des observations, suggestions et informations qui contribueront à l'actualisation de ses études.

La présente étude est fondée sur la base des informations disponibles au Siège de l'ONUDI au début de 1986. Elle se subdivise en deux parties distinctes. Les chapitres I et II sont de caractère analytique et contiennent un bref aperçu de l'économie du pays et de son secteur manufacturier, puis un exposé plus détaillé de la structure et du développement de ses industries manufacturières. Les chapitres III et IV contiennent des informations relatives aux Plans et politiques nationaux de développement industriel, aux principales institutions gouvernementales ou autres qui s'occupent du développement industriel et aux ressources naturelles, humaines et financières que le Zaïre peut consacrer à ce développement. On trouve en outre dans l'étude des séries d'indicateurs de base et des graphiques qui montrent les tendances du secteur manufacturier, ainsi que des appendices statistiques et autres.

On notera que les études ne sont pas des déclarations officielles d'intention ou de politiques des gouvernements et qu'elles ne constituent pas des rapports complets et approfondis sur le développement industriel des pays concernés.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Indicateurs de base	v
Note de synthèse	x
1. L'ECONOMIE ZAIROISE	1
1.1 Structure économique	1
1.2 Les tendances économiques récentes	2
1.3 Vue d'ensemble du secteur manufacturier	4
2. STRUCTURE ET COMPORTEMENT DU SECTEUR MANUFACTURIER	10
2.1 Croissance et changement structurel	10
2.2 Performance et efficacité	11
2.3 Exportations et importations d'articles manufacturés	13
2.4 Structure de la propriété et des investissements	15
2.5 Activité manufacturière par taille et distribution géographique des entreprises	16
2.6 Faits récents et perspectives	17
3. STRATEGIES ET INSTITUTIONS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	18
3.1 Stratégies de développement industriel	18
3.2 Institutions s'occupant de développement industriel	20
4. RESSOURCES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	22
4.1 Ressources humaines	22
4.2 Ressources naturelles	23
4.3 Ressources énergétiques	26
4.4 Ressources financières	27
4.5 Rôle de l'assistance technique multilatérale	27
Appendice A. Tableaux statistiques	29
Appendice B. Les 20 principales entreprises industrielles du Zaïre en 1984	41
Appendice C. Projets de coopération technique de l'ONUDI approuvés ou en cours de réalisation	42
Bibliographie choisie	43

LISTE DES TABLEAUX

		<u>Page</u>
Tableau 1.	Répartition du PIB par secteur d'origine en prix courants, 1979 et 1984	2
Tableau 2.	Allocations sectorielles dans le Plan d'investissement dans le secteur public pour la période 1986-90	4
Tableau 3.	Emploi par secteur de production, 1978 et 1983	5
Tableau 4.	Composition de la valeur ajoutée manufacturière, 1979-1984	10
Tableau 5.	Production des principales industries manufacturières, 1979-1984	12
Tableau 6.	Exportations de produits agro-industriels, 1977-1984	14
Tableau 7.	Régions, capitales régionales et population en 1984	22
Tableau 8.	Production des principaux minéraux, 1980-1985	24
Tableau 9.	Production des principales cultures commerciales et du bois, 1980-84	25
Tableau 10.	Bilan énergétique commercial primaire, 1983	26

LISTE DES TABLEAUX DE L'APPENDICE A

Tableau A-1	Croissance de la VAM par secteur manufacturier, 1973-1981	30
Tableau A-2	Composition de la VAM (aux prix de 1975), 1973-1980	31
Tableau A-3	Gamme de production des biens manufacturés commercialisés en 1975, 1977, 1978	32
Tableau A-4	Destination des exportations de biens manufacturés par secteurs, 1978	34
Tableau A-5	Origine des importations de biens manufacturés par secteurs, 1978	35
Tableau A-6	Parts des exportations et des importations classées en fonction du niveau de transformation, 1975 et 1978 et tendance des taux de croissance, 1975-1977 et 1977-1978	37
Tableau A-7	Moyennes de la consommation apparente de produits manufacturés, 1981-1983	38
Tableau A-8	Principale assistance de type bilatéral ou multilatéral accordée dans le domaine technique ou dans celui de l'investissement industriel, 1985	40

Notes explicatives

Sauf indication contraire, les tableaux statistiques de la présente étude reprennent les classifications régionales, industrielles et commerciales ainsi que les symboles figurant dans l'Annuaire statistique des Nations Unies.

Les dates séparées par une barre oblique (/) (par exemple, 1984/85) désignent une campagne agricole ou un exercice financier. Les dates séparées par un tiret (par exemple, 1984-1985) délimitent une période donnée dans laquelle sont comprises la première et la dernière année mentionnées.

Sauf indication contraire, le terme "dollar" s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Dans les tableaux :

Trois points (...) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément;

Un tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable;

Un espace laissé en blanc indique que la rubrique est sans objet;

Un point (.) indique que l'insuffisance des données ne permet pas de calculer le montant.

La somme exacte des montants détaillés ne correspond pas nécessairement au total indiqué, les valeurs ayant été arrondies.

Dans la présente étude, les indicateurs de base et les graphiques qui montrent les tendances de l'activité manufacturière se fondent sur des informations qui proviennent de la base de données de l'ONUDI, d'organisations internationales et de sources commerciales.

Dans le présent document on a utilisé les abréviations suivantes :

ANEZA	Association nationale des entreprises zaïroises
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BZ	Banque du Zaïre
CEE	Communauté économique européenne
DTS	Droits de tirage spéciaux
FMI	Fonds monétaire international
hl	hectolitre
IDA	Association internationale de développement
MW	mégawatt
CCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIC	Organisation internationale de café
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
SOFIDE	Société financière de développement
VAM	Valeur ajoutée manufacturière
Z	zaïre (monnaie nationale)
ZOFI	Zone franche d'Inga

INDICATEURS DE BASE 1

Economie

PIB :	5 732 millions de dollars (1985)	<u>a/</u>						
PIB par habitant :	188 dollars (1984)	<u>b/</u>						
Population :	29,7 millions	<u>b/</u>						
Densité :	12,7 habitants au km ² (1984)							
Population active :	14,5 millions (1984)	<u>b/</u>						
Taux moyen de croissance démographique annuelle (en %) :								
	2,5 (1973-83)							
Structure de production <u>c/</u> :								
	<u>1979</u>	<u>1984</u>						
	(en %)							
Agriculture :	31,0	31,7						
Secteur manufacturier :	3,8	2,0						
Secteur minier :	16,1	24,8						
Services (et divers) :	49,1	41,5						
Taux moyen de croissance annuelle du PIB :								
	<u>1963-73</u>	<u>1973-81</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	
	(en %)	4,4	-2,8	2,9	-3,0	1,2	2,8	2,5
Taux d'inflation :			<u>1965-73</u>	<u>1973-83</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>d/</u>	
	(en %)	18,7	48,2	52,2	39			
Taux de change moyen :			<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>Fév. 1986</u>	
	(1 zaïre = 1 dollar)	5,75	12,89	36,13	49,87	55,8		

a/ Estimation obtenue sur la base de l'année 1983 et des taux de croissance de 1984 et 1985.

b/ Résultat provisoire du recensement national de juillet 1984.

c/ Données fournies par la Banque du Zaïre et calculées d'après le PiB en prix courants.

d/ Estimation.

INDICATEURS DE BASE 2

Ressources primaires et réseau de transport

Ressources primaires

(Niveau de production de 1984, en milliers de tonnes)

Principales cultures : Huile de palme (86), café (82),
caoutchouc (15), cacao, thé, sucre,
riz, maïs, banane, tabac, manioc et
coton

Secteur minier : Cuivre (500), zinc (66), cobalt (9),
diamants (18,5 millions de carats)

Energie : Pétrole brut (11,7 millions de barils),
électricité (4,7 millions de kWh)

Part dans la consommation totale

d'énergie commerciale (1983) : Pétrole : 38 %, énergie
hydroélectrique : 53 %

Transport

Réseau routier : 145 000 km (environ)

Chemins de fer : 4 870 km

Réseau fluvial : 13 700 km

Principaux ports : Matadi, Kinshasa, Kalemie

Principaux aéroports : Kinshasa, Lubumbashi, Kasangani, Goma,
Gbadolite

INDICATEURS DE BASE 3

Commerce extérieur et balance des paiements

Exportations :

Valeur totale : 1 842,5 millions de dollars (1985) a/

Principaux produits de base : Cuivre (670 millions de dollars),
(1984) : pétrole brut (320 millions de dollars),
diamants (230 millions de dollars),
cobalt (220 millions de dollars), café
(210 millions de dollars)

Principales destinations : Belgique, Etats-Unis, République
fédérale d'Allemagne, Italie, France

Importations :

Valeur totale : 1 196,5 millions de dollars (1985) a/

Principaux produits de base : Machines et matériel de transport,
maïs, blé, produits dérivés du pétrole

Principales provenances : Belgique, Etats-Unis, République
fédérale d'Allemagne, France

Excédent commercial : 329 millions de dollars (1982)
409 millions de dollars (1983)
617 millions de dollars (1984)
646 millions de dollars (1985) a/

Balance des paiements : 369 millions de dollars (1982)
(déficit en compte courant) 312 millions de dollars (1983)
229 millions de dollars (1984)

Dette publique ou garantie par l'Etat (en milliards de dollars) :	<u>1974</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1985</u>	<u>Fév. 1986</u>
	1,3	4,1	4,0	4,0	4,5	4,7

Service de la dette :	<u>1974</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>a/</u>
en pourcentage du PNB :	5,6	3,7	2,7	2,9	11,3	
en pourcentage des exportations :	12,0	12,3	<u>a/</u> 8,9	<u>a/</u> 7,8	<u>a/</u> 35,2	<u>a/</u>

Liquidités internationales :
(réserves en devises, hormis l'or) 190 millions de dollars (1985)

a/ Estimations.

INDICATEURS DE BASE 4

Secteur manufacturier

Valeur ajoutée manufacturière (en prix 1975) :	212 millions de dollars (1985)						
VAM par habitant :	15 dollars (1973) 7 dollars (1981)						
Nombre de personnes employées dans le secteur manufacturier :	70 239 (1985)						
Taux moyen annuel de croissance de la VAM (en %) :	<u>1963-73</u>	<u>1973-81</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u> b/
	12,5	-7,2	0,7	-10,8	-0,5	3,8	9,8
Composition sectorielle de la VAM : (en %)	<u>1979</u>	<u>1984</u>					
Biens de consommation :	66,0	62,6					
Pièces et machines :	26,5	35,3					
Raffineries de pétrole :	7,5	2,1					
Main-d'oeuvre employée dans le secteur manufacturier en pourcentage de la main-d'oeuvre totale employée dans les secteurs de production :	13,6 % (1983)						

b/ Premier semestre de 1985

INDICATEURS DE BASE 5

Comparaison entre plusieurs pays selon certains indicateurs

	Unité	Kenya	Ouganda	République centrafricaine	Tanzanie	Zaïre
I. Indicateurs démographiques a/						
Population (mi-1982)	millions	18,9	13,9	2,5	20,8	<u>29,7</u>
Croissance démographique (1973-83)	% annuel	4,0	2,8	2,3	3,3	<u>2,5</u>
Mortalité infantile (1983)	par millier d'habitants	81	108	142	97	<u>106</u>
Superficie	milliers de km ²	583	236	623	945	<u>2 365</u>
Densité (1983)	habitant au km ²	32,4	58,5	4,0	22,0	<u>12,7</u>
II. Indicateurs économiques a/						
PIB (1983)	millions de dollars	4 940	3 360	600	4 550	<u>5 440</u>
PIB par habitant (1983)	dollars	260	240	240	220	<u>180</u>
Taux de croissance du PIB (1973-83)	% annuel	4,6	-2,1	1,0	3,6	<u>-1,0</u>
Agriculture (1983)	% du PIB	33	82	37	52	<u>36</u>
Industrie (1983)	% du PIB	21	-	20	13	<u>20</u>
Secteur manufacturier (1983)	% du PIB	12	4	8	5,8 ^{e/}	<u>2</u>
Services (1983)	% du PIB	46	14	42	33	<u>44</u>
Exportations de biens et de services non facteurs (1983)	% du PIB	25	5	23	11	<u>33</u>
Investissement intérieur brut (1983)	% du PIB	21	8	11	20	<u>24</u>
Dette extérieure publique (1983)	% du PIB	43,1	17,9	33,1	58,9	<u>91,5</u>
III. Indicateurs industriels b/						
VAM (1981)	millions de dollars en prix constants 1975	536	81	29	151	<u>253</u>
VAM par habitant (1981)	dollars en prix constants 1975	34	11	22	9	<u>7</u>
Part de la VAM dans le PIB (1981)	%	13,3	4,3	13,1	5,8	<u>6,2</u>
Taux de croissance de la VAM (1973-81)	%	6,8	-5,8	1,5	-2,8	<u>-7,2</u>
Contribution à la VAM mondiale (1981)	%	0,03	0,01	...	0,01	<u>0,01</u>
Part des exportations d'articles manufacturés dans le total des exportations c/ (1982)	%	11,4	0,4 ^{f/}	26,2 ^{d/}	10,6 ^{g/}	<u>3,2^{h/}</u>

a/ Données tirées du Rapport sur le développement dans le monde, 1985.

b/ Données provenant de l'OMUDI.

c/ Sections 5 à 8 de la CTCE, à l'exception des rubriques 67 et 68.

d/ 1980. f/ 1976.

e/ 1981. g/ 1979.

Note de synthèse

Au cours de la décennie écoulée, le secteur manufacturier zaïrois a pâti d'une demande restée au mieux statique, de faibles niveaux d'investissement et de pénuries de change. Depuis 1983, le Zaïre a conclu deux accords de réaménagement avec ses créanciers et a signé deux accords standby avec le FMI.

Dans le prolongement de ces accords, le Zaïre a arrêté un programme de redressement comportant des changements profonds de sa politique économique. Le gouvernement a laissé flotter la monnaie, le zaïre, assoupli les restrictions à l'importation ainsi que la réglementation concernant le rapatriement des bénéfices et les taux d'intérêt, libéré la plupart des prix, privatisé quelques entreprises publiques et encouragé le secteur privé. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Zaïre ont appuyé les nouvelles orientations en s'engageant à accroître leurs apports de capital, qu'il s'agisse de prêts, de dons ou de prises de participation.

Le secteur manufacturier a assuré 3,8 % du PIB en 1979 et 2 % en 1984. Certains indices permettent de conclure à une reprise de la croissance de la valeur ajoutée dans ce secteur, dont les structures n'ont guère évolué au cours de la dernière décennie et qui produit surtout des biens de consommation. Sur le Plan régional, il existe des déséquilibres marqués, l'activité manufacturière demeurant concentrée dans trois régions. La structure de la propriété traduit la prédominance quasi absolue du secteur privé et, s'agissant des entreprises les plus importantes, une présence massive des sociétés multinationales. Le caractère traditionnellement ouvert de l'économie et l'existence de liens étroits avec les milieux d'affaires étrangers ont créé une énorme demande d'importations, aussi bien de matières premières que de produits finis.

Le Plan pour 1986-1990 comporte un programme ambitieux d'investissements publics - en particulier dans l'infrastructure - en vue d'encourager la décentralisation des activités manufacturières. Son objectif de croissance économique est l'augmentation du pouvoir d'achat. Tout en laissant au secteur privé le soin de développer l'industrie manufacturière, il vise à créer un climat de stabilité économique en vue d'attirer de nouveaux investissements.

Le Zaïre est riche en ressources naturelles - énergétiques, minérales et agricoles - et a donc la possibilité d'accroître sa capacité de transformation. A présent, les ressources agricoles sont le plus souvent exportées après n'avoir subi qu'un minimum de transformation. Le degré de développement du secteur manufacturier demeurant insuffisant, celui-ci ne peut consommer qu'une faible fraction des ressources minérales du pays. Toutefois, il existe un certain nombre de ressources naturelles qui pourraient être transformées sur place. Bien que les exportations aient en général progressé depuis la mise en flottaison de la monnaie, le problème des devises demeure essentiel, car il faut toujours des ressources pour assurer le service de la dette dont le fardeau ne s'est pas allégé. Une des priorités du Plan est le remplacement des importations en tant que moyen non seulement de réaliser des économies de change mais aussi de créer des emplois productifs.

Une expansion de la demande intérieure permettrait au secteur manufacturier de se développer. Le secteur pourrait aussi saisir les possibilités que semblent offrir les marchés sous-régionaux. Le Plan pour 1986-1990, qui envisage une croissance annuelle moyenne de 8 % pour le secteur industriel, préconise les mesures suivantes : aides publiques à l'industrie, développement de l'infrastructure, décentralisation du secteur manufacturier et exploitation des ressources naturelles et énergétiques en fonction des besoins du secteur. Le Zaïre recherche une assistance extérieure en vue de relancer la croissance du secteur manufacturier.

1. L'ECONOMIE ZAÏROISE

1.1 Structure économique

Avec un PNB par habitant estimé à 170 dollars en 1983, le Zaïre est classé dans la catégorie des pays à faible revenu; c'est le cinquième parmi les plus pauvres du monde. Ses résultats économiques ont été médiocres, le PNB par habitant ayant diminué en moyenne de 0,3 % par an au cours de la période 1960-1982. Le Zaïre est non seulement le cinquième des pays où le PNB par habitant est le plus bas, mais en 1982-1983, la croissance de son PIB est tombée au dernier rang, exception faite de l'Ouganda, du Ghana et du Tchad. La VAM par habitant y est très faible et la dette publique extérieure, exprimée en pourcentage du PNB, y est de loin la plus lourde, si l'on excepte le Togo. La structure de la production est toutefois relativement diversifiée en raison des apports significatifs du secteur agricole (36 % du PIB en 1983) et du secteur industriel (18 %, tenant surtout à l'industrie extractive). Le Zaïre a également une économie très ouverte, les exportations ayant représenté 33 % du PIB en 1983. Les indicateurs comparatifs montrent que, par rapport à quatre autres pays africains (République centrafricaine, Kenya, Ouganda et Tanzanie), le Zaïre est le plus peuplé mais ne vient qu'à l'avant-dernière place pour la densité démographique.

La structure économique du Zaïre fait apparaître de grands déséquilibres entre régions et entre secteurs; le développement économique est loin d'être uniforme dans ce grand pays. Les ressources publiques et privées sont concentrées dans la capitale, Kinshasa, et dans la région voisine du Bas-Zaïre ainsi que dans la région méridionale du Shaba, riche en minéraux. En outre, il existe un important secteur de subsistance, principalement dans l'agriculture. Ce développement inégal peut s'expliquer par un accès plus ou moins facile au gouvernement central, aux approvisionnements en énergie et aux ressources naturelles.

Les changements sectoriels survenus dans la structure économique sont récapitulés dans le tableau 1 qui indique l'origine du PIB en prix courants pour 1979 et 1984. Peut-être le trait le plus marquant est-il que le secteur de subsistance n'ait que légèrement fléchi pour passer de 19,2 % du PIB total en 1979 à 18,1 % en 1984. Cependant, on a pu observer dans le PIB commercialisé une chute considérable (de 24,9 à 15,3 %) de la contribution des services, y compris les services du secteur public, en même temps qu'une augmentation tout aussi considérable (de 16,1 à 24,8 %) de la contribution des industries extractives et de la métallurgie. Plus grand est le poids relatif des secteurs de production, meilleure est la situation de l'emploi et la tenue des exportations. Parallèlement, la contribution du secteur manufacturier est tombée de 3,8 à 2,0 %.

Les minéraux fournissent traditionnellement la plus grande partie des recettes d'exportation. Si le cuivre a représenté plus de 35 % des recettes d'exportation en 1984, quatre autres produits de base (pétrole brut; diamants, cobalt et café) ont représenté chacun plus de 10 % du total. La diversification de sa production protège le Zaïre des pires conséquences de l'instabilité de prix des produits de base. Le café est le seul produit agricole exporté en grande quantité. La Banque du Zaïre (BZ-Banque centrale) a indiqué que les exportations de produits manufacturés représentaient moins de 2 % du total en 1984. Les ressources minérales et agricoles non exploitées sont abondantes.

Tableau 1

Répartition du PIB par secteur d'origine en prix courants, 1979 et 1984
(valeur ajoutée en millions de zaïres)

	1979		1984	
		%		%
Agriculture <u>a/</u>	1 313,3	11,8	13 515,2	13,6
Extraction minière et métallurgie	1 786,7	16,1	24 713,4	24,8
Industries manufacturières	419,2	3,8	1 953,2	2,0
Bâtiments et travaux publics	226,9	2,0	3 341,6	3,4
Electricité et eau	11,0	0,1	46,7	-
Transports et télécommunications	104,4	0,9	999,7	1,0
Services <u>b/</u>	2 768,4	24,9	15 221,4	15,3
Commerce	2 044,3	18,5	18 523,9	18,6
Banques	-66,3	(-0,6)	-297,1	(-0,3)
Fiscalité indirecte	258,7	2,3	1 825,1	1,8
PIB commercialisé <u>a/</u>	<u>8 866,6</u>	<u>79,8</u>	<u>79 843,1</u>	<u>80,2</u>
Agriculture de subsistance	2 129,5	19,2	18 069,5	18,1
Construction dans le secteur de subsistance	108,9	1,0	1 670,8	1,7
PIB aux prix du marché	<u>11 105,0</u>	<u>100,0</u>	<u>99 583,4</u>	<u>100,0</u>

Source : Banque du Zaïre.

a/ Secteur structuré uniquement (produits commercialisés).

b/ Y compris le secteur public.

1.2 Les tendances économiques récentes

On peut en gros distinguer deux phases dans la politique économique suivie par les pouvoirs publics depuis les années 60. En 1967, la nationalisation de la plus grande société industrielle, le conglomerat d'exploitation minière aujourd'hui appelé Gécamines a été la première d'une série de mesures visant à accroître l'emprise et le contrôle exercés par les pouvoirs publics zaïrois sur l'économie du pays. Les pouvoirs publics ont adopté le principe d'une planification centralisée afin d'orienter l'économie vers une transformation industrielle. A cette fin, ils ont lancé divers projets dans le secteur de l'industrie lourde, comme en témoignent en particulier le complexe hydroélectrique dans le Bas-Zaïre, la raffinerie de pétrole Soziri et l'usine métallurgique de Maluku. En 1973 et en 1975, le programme a été renforcé par des mesures très diverses de "zaïrianisation" qui ont fait passer plusieurs secteurs clefs : plantations, textiles, services de

distribution, etc., sous le contrôle d'intérêts privés zaïrois puis sous le contrôle de l'Etat. Le financement de cette politique a été assuré par un accroissement substantiel des dépenses budgétaires et par des emprunts à l'étranger. Après 1984, la forte chute du prix des produits de base, notamment du cuivre, et l'accroissement de la charge de la dette ont conduit à un changement de politique qui s'est manifesté en 1983 par l'introduction d'un programme de relance établi en consultation avec le FMI.

On a laissé flotter la monnaie zaïroise, le zaïre (Z) après l'avoir sensiblement dévaluée en septembre 1983. Depuis lors, les pouvoirs publics ont levé la plupart des contrôles de prix et des restrictions à l'importation et ils ont pris diverses mesures de libéralisation économique touchant les taux d'intérêt, le rapatriement des bénéfices et les prix à la production agricole. Ce programme signifie que l'Etat a en grande partie renoncé au rôle directeur qu'il exerçait précédemment dans l'économie, ce qu'ont confirmé la décision prise en juin 1985 d'abolir le monopole exercé par l'entreprise pétrolière paraétatique Petrozaïre en matière d'importations de produits pétroliers et des négociations poursuivies sur la privatisation de certaines entreprises publiques. En outre, le gouvernement intervient plus discrètement qu'auparavant dans la gestion d'industries, telles que Gécamines, dont il conserve néanmoins le contrôle pour des raisons stratégiques. Le programme de relance vise à créer un climat de stabilité économique en limitant les dépenses de l'Etat, y compris le coût des traitements dans la fonction publique, en contrôlant la masse monétaire et en fixant un plafond aux prêts bancaires.

Les premiers résultats de ce programme de relance laissent entrevoir quelques succès notables. Les estimations provisoires indiquent une croissance économique réelle de 2,5 % en 1985, ce qui fait trois années de croissance soutenue. Il convient cependant de rappeler que selon les prévisions, le taux annuel de croissance démographique sera en moyenne de 2,3 à 3,0 % jusqu'en l'an 2000. Depuis la flottaison de la monnaie, la performance des principales industries d'exportation, comme Gécamines, s'est de beaucoup améliorée. Le résultat combiné d'une stricte discipline monétaire et d'un recul de l'inflation a été une nette reprise des investissements privés.

Les objectifs du programme de relance sont à la base du Plan de développement socio-économique pour 1986-1990. Le gouvernement poursuivra sa politique actuelle de libéralisme économique, de décentralisation et de promotion des entreprises privées. Le principal objectif du Plan est d'atteindre en moyenne une croissance annuelle de 4,0 %. Du point de vue sectoriel, le Plan donne la priorité aux industries de production et à l'infrastructure. Il prévoit une croissance moyenne de 8,0 % pour l'industrie et pour les travaux publics et le bâtiment, de 6,0 % pour les transports et les télécommunications et de 4,5 % pour l'agriculture commercialisée. Les investissements dans le secteur public (tableau 2) s'élèvent à 116 milliards de zaïres (aux prix de 1985) pour 1986-1990. Le volume des investissements dans les industries extractives tient au Plan de développement de Gécamines pour 1984-1988 et, dans les transports, au projet de construction de six grandes routes et au programme de construction de voies ferrées actuellement en cours d'exécution. Les investissements dans le secteur public seront financés par des allocations budgétaires (20 milliards de zaïres), par d'autres sources nationales (53,3 milliards de zaïres - dans une large mesure autofinancés) et par des prêts et des dons extérieurs (92,7 milliards de zaïres). Les pouvoirs publics peuvent déjà compter sur des engagements financiers extérieurs d'un montant de 1,09 milliard de dollars sur un montant fixé à 1,85 milliard de dollars aux taux de change actuels. A l'échelon

régional, le Shaba devrait bénéficier de 19,6 % des investissements du secteur public, Kinshasa de 9,5 % et les programmes intrarégionaux de 49 %.

A l'issue de consultations avec les sociétés du Zaïre, de banques commerciales et d'investisseurs en puissance, le Département du Plan a évalué les investissements dans le secteur privé à 95 milliards de zaïres (aux prix de 1985) pour 1986-1990. Cette question sera examinée plus en détail au chapitre 3.

Tableau 2

Allocations sectorielles dans le Plan d'investissement
dans le secteur public pour la période 1986-90
(aux prix de 1985)

	Dépenses (milliards de zaïres)	Pourcentage du total
Secteurs de production	<u>58,3</u>	<u>35,0</u>
Agriculture	20,0	12,0
Extraction minière et hydrocarbures	38,3	23,0
Infrastructure	<u>89,7</u>	<u>54,1</u>
Electricité	15,6	9,4
Eau	9,4	5,7
Transports	57,7	34,8
Communications	7,0	4,2
Services sociaux	<u>13,0</u>	<u>7,9</u>
Santé	6,4	3,9
Education	6,6	4,0
Divers	<u>5,0</u>	<u>3,0</u>
Total	166,0	100,0

Source : Département du Plan.

1.3 Vue d'ensemble du secteur manufacturier

Le taux moyen de croissance annuelle du secteur manufacturier qui était de 12,5 % pendant la période 1963-73 a ensuite diminué de 7,2 % par an en moyenne jusqu'en 1981. Ce déclin a de multiples causes, dont un accès irrégulier aux devises nécessaires pour importer des intrants indispensables, au mieux une demande intérieure stationnaire, un niveau d'investissements généralement peu élevé en regard de l'inflation et de la faiblesse de la monnaie et la détérioration des marchés sous-régionaux.

Etant donné la structure de la production, les industries manufacturières ne jouent pas un rôle déterminant en matière d'emploi. Le tableau 3 donne des statistiques de l'emploi par secteur de production. Ces statistiques qui n'ont pas un caractère exhaustif ont été établies sur la base d'une enquête effectuée dans de grandes entreprises. L'inclusion de petites entreprises, dont bon nombre sont spécialisées dans les sous-secteurs du bâtiment, du commerce et de la distribution, aurait marqué la part du secteur

manufacturier, laquelle s'est élevée en 1983 à 13,6 % du total. Cette part semblerait encore plus petite si l'enquête couvrait aussi le secteur de subsistance. On en dispose d'aucune donnée concernant la taille moyenne des entreprises manufacturières. (Le plus grand employeur autre que le gouvernement central est Gécamines avec un effectif de 33 500 personnes.)

Tableau 3

Emploi par secteur de production a/, 1978 et 1983

	<u>1978</u> (pourcentage)		<u>1983</u> (pourcentage)	
Agriculture	391,8	58,3	271,2	59,6
Extraction minière	68,6	10,3	69,8	15,3
Industrie manufacturière	79,9	11,9	61,9	13,6
Electricité et eau	9,1	1,4	4,5	1,0
Transports et télécommunications	57,4	8,5	47,5	10,5
Finances	17,0	2,5
Autres services	47,8	7,1
Total	671,6	100,0	454,9	b/ 100,0

Source : Conjoncture économique

a/ D'après le résultat d'enquêtes menées dans de grandes entreprises.

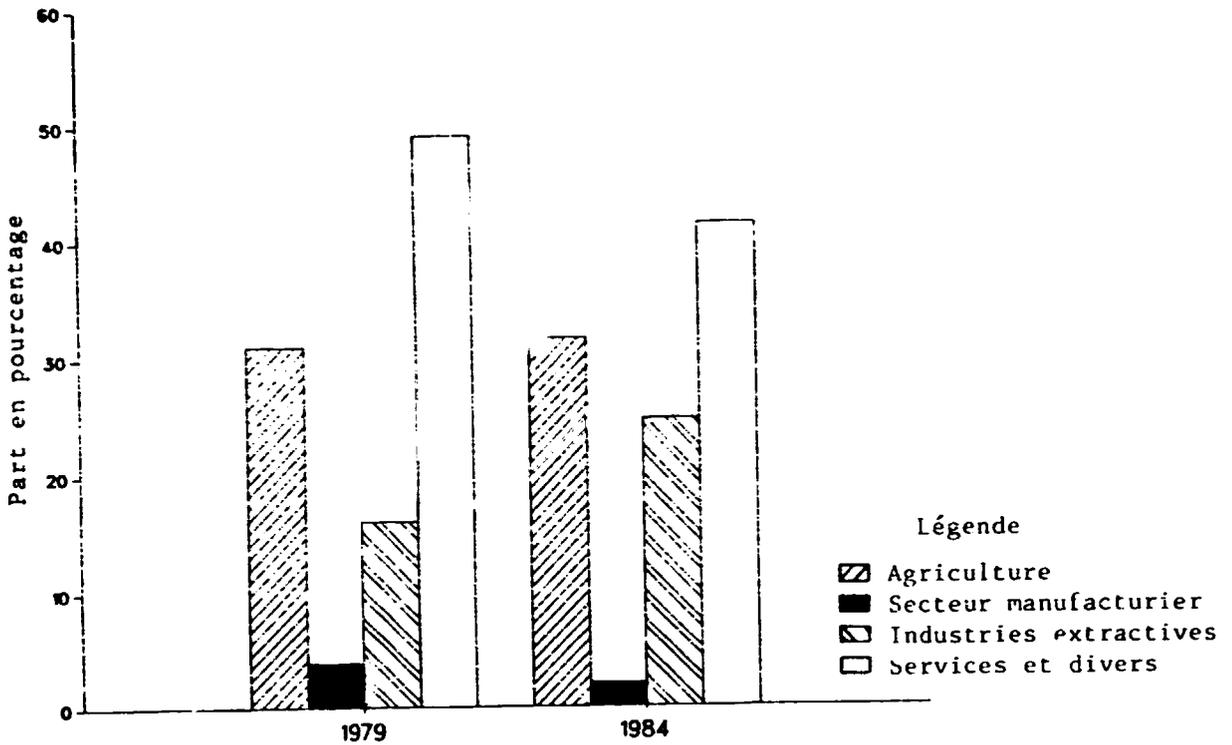
b/ A l'exclusion des finances et des autres services.

Dans le secteur à l'étude, les grosses entreprises appartiennent le plus souvent à des résidents étrangers et à des sociétés multinationales. Les pouvoirs publics revoient actuellement le Code des investissements de 1969; ils ont créé un office chargé d'attirer les investissements dans la zone franche industrielle d'Inga (ZOFI), en faisant valoir la fourniture d'énergie bon marché en provenance du complexe hydroélectrique d'Inga et l'octroi d'avantages fiscaux. La Banque nationale de développement, la SOFIDE est un important canal d'apports financiers pour l'investissement dans le secteur en question; elle prête grande attention aux besoins propres aux petites industries.

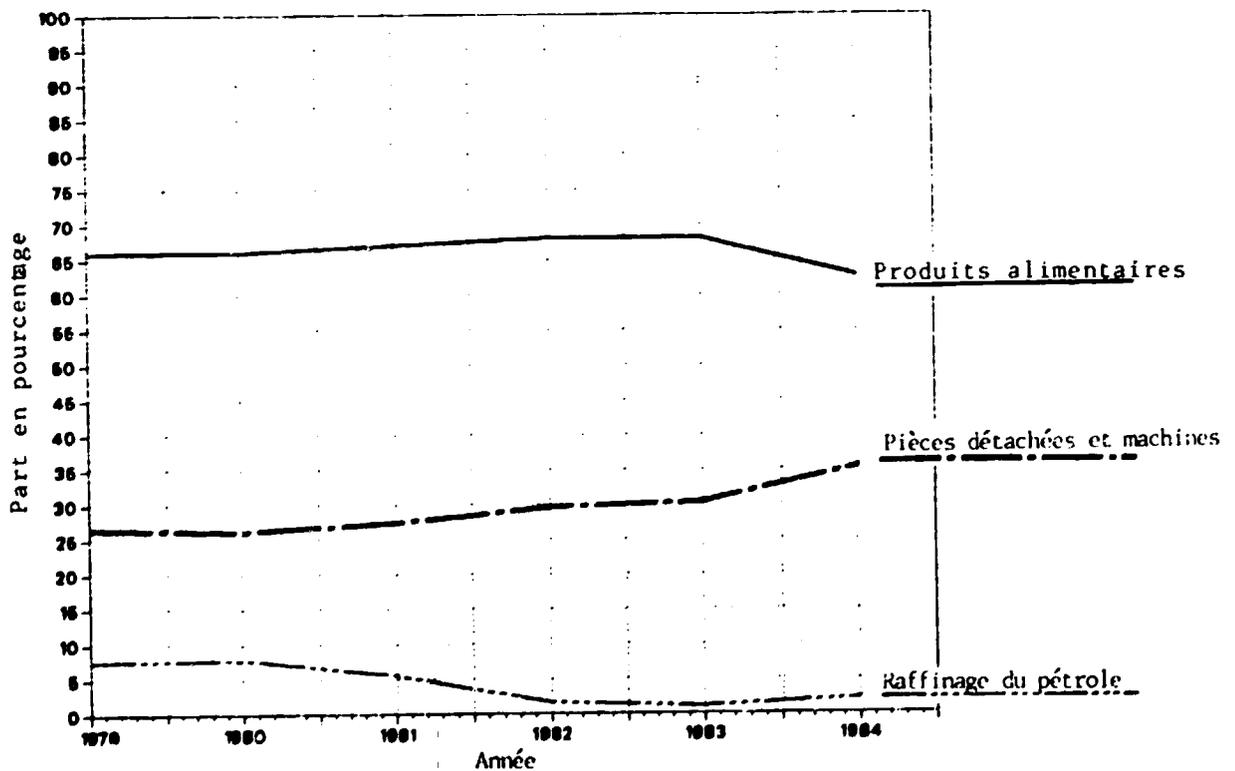
Les industries manufacturières ne sont pas à l'heure actuelle une source importante de devises. Le volume de leurs exportations est très faible. Par ailleurs, il est fréquent que les sociétés importent des produits semi-finis et ne s'occupent au Zaïre que de simples travaux d'assemblage ou de semi-transformation : le sous-secteur des industries pharmaceutiques en est un bon exemple. Les pouvoirs publics ont souvent souligné la nécessité d'économiser les devises. Ils ont vivement invité les sociétés manufacturières d'une part à utiliser des intrants disponibles sur place plutôt que des intrants importés, d'autre part à intensifier les activités de transformation des ressources locales.

TENDANCES DU SECTEUR MANUFACTURIER

REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ORIGINE, 1979 ET 1984

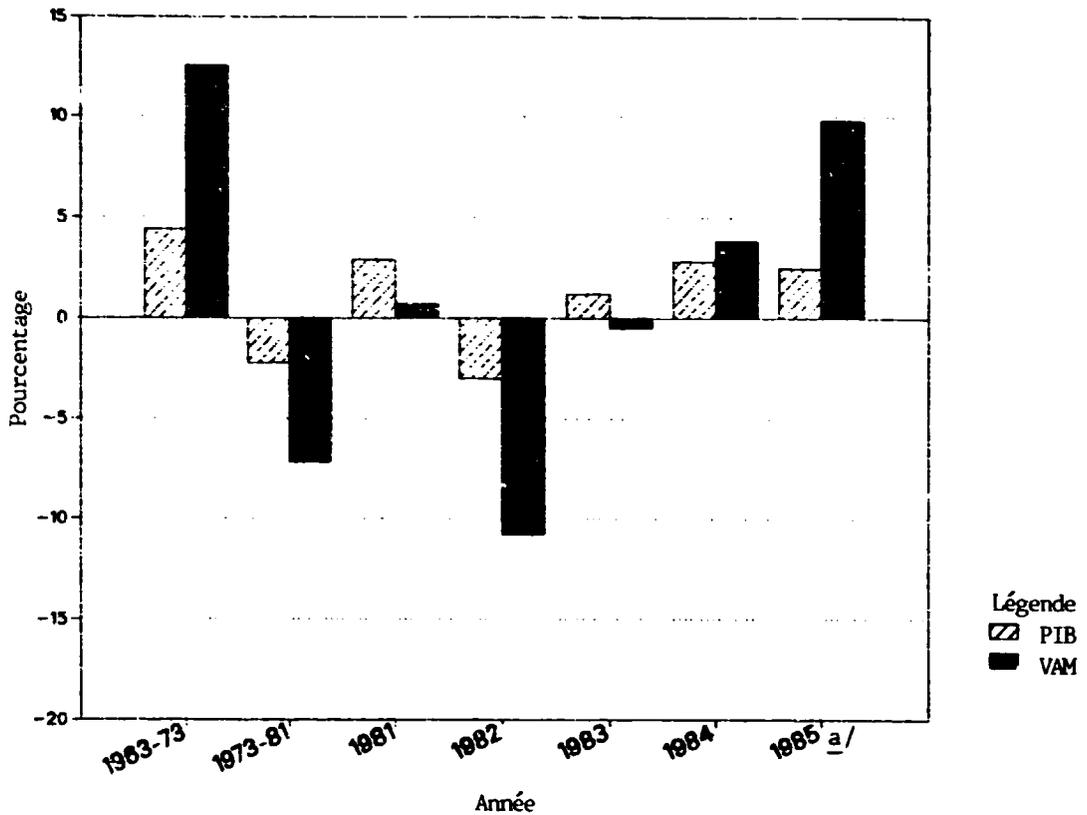


CONTRIBUTION DE CERTAINES BRANCHES, 1979-1984
(en prix courants)



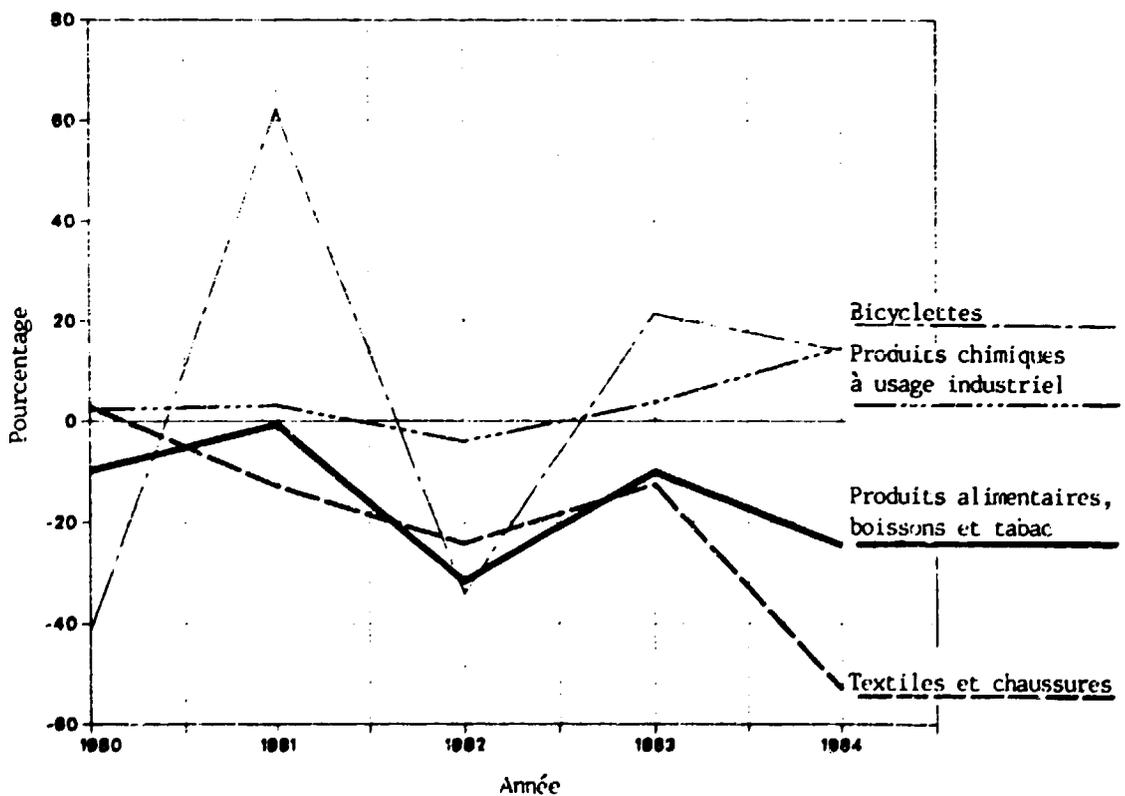
TAUX ANNUEL DE CROISSANCE DU PIB ET DE LA VAM, 1963-1985

(taux de croissance réel)

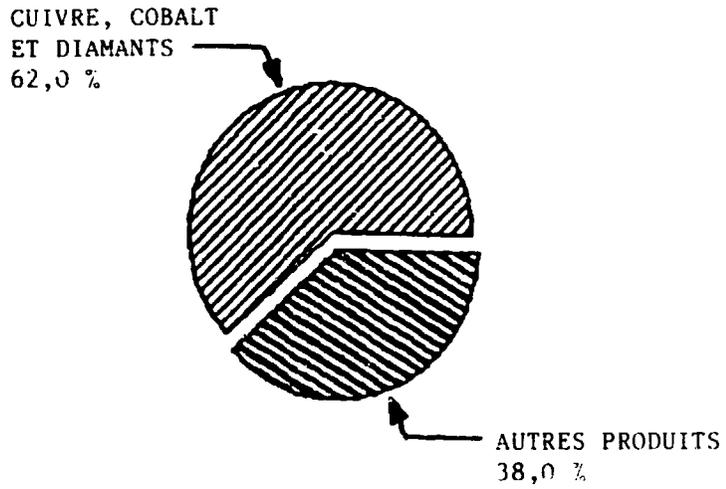


a/ Taux de croissance de la VAM pendant le premier semestre de 1985.

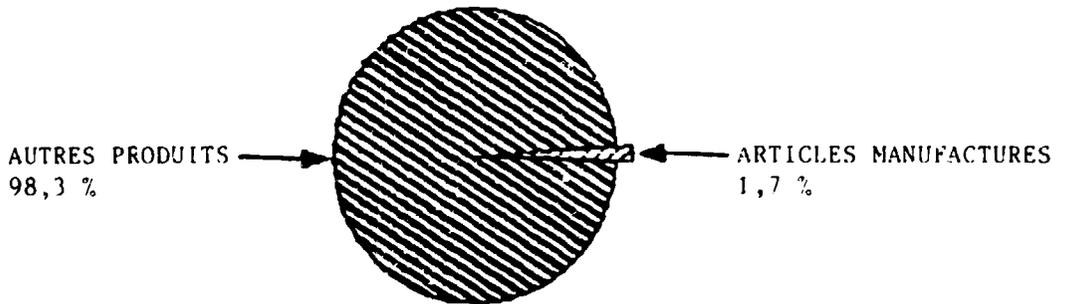
TAUX ANNUEL DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DANS CERTAINES INDUSTRIES, 1970-1984



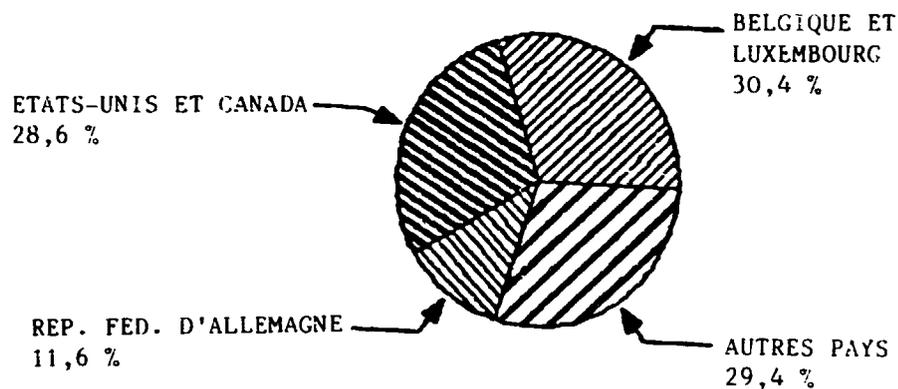
PART DU CUIVRE, DU COBALT ET DES DIAMANTS DANS LES EXPORTATIONS
1984



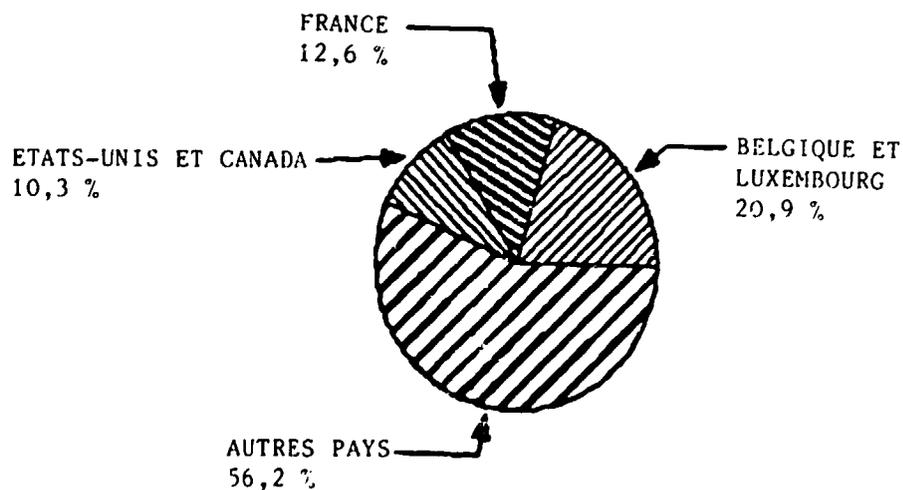
PART DES ARTICLES MANUFACTURES DANS LE TOTAL DES EXPORTATIONS, 1984



EXPORTATIONS : PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION, 1984



IMPORTATIONS : PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE, 1984



2. STRUCTURE ET COMPORTEMENT DU SECTEUR MANUFACTURIER

2.1 Croissance et changement structurel

Le tableau 4 indique le comportement de la VAM par rapport au PIB. Mesurée en prix courants, la part de la VAM dans le total de la valeur ajoutée a été en baisse constante de 1979 à 1983, en passant de 3,8 % à 1,5 %, mais avec une remontée à 2,0 % en 1984. D'après la BZ, la croissance réelle de la VAM du secteur manufacturier aurait été de 3,8 % en 1984 après un fléchissement marqué de 10,8 % en 1982. Les statistiques provisoires du Département de l'information font supposer un taux de croissance annuelle de 9,8 % dans le secteur manufacturier pendant le premier semestre de 1985. Les données de la BZ montrent l'importance des industries de biens de consommation qui, en 1984, ont représenté 62,6 % de la VAM. Dans la VAM, la part de l'industrie des pièces détachées et des machines a été de 35,3 % et, en raison de longs problèmes de production dans la raffinerie, celle du raffinage du pétrole n'a pas dépassé 2,1 %.

Tableau 4

Composition de la valeur ajoutée manufacturière, 1979-1984
(millions de Z aux prix courants)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1984 (%)
Biens de consommation	277,1	343,3	434,9	489,3	607,1	1 222,3	62,6
Pièces détachées et machines	111,0	135,3	177,0	210,4	267,1	690,2	35,3
Raffinage du pétrole	<u>31,1</u>	<u>39,9</u>	<u>36,1</u>	<u>11,4</u>	<u>8,1</u>	<u>40,7</u>	<u>2,1</u>
Total	419,2	518,5	648,0	711,1	882,3	1 953,2	100,0
VAM/PIB (%)	3,8	3,1	2,7	2,3	1,5	2,0	
Croissance réelle de la VAM (%)		-1,2	0,7	-10,8	-0,5	3,8	

Source : BZ.

La VAM a diminué en moyenne de 7,2 % par an pendant la période 1973-1981 et le tableau A-1 de l'appendice montre que la dégradation du comportement a été générale dans tout le secteur manufacturier, en particulier dans les industries de biens de consommation. Dans l'industrie des boissons, des articles en cuir et de la chaussure, la valeur ajoutée a baissé de plus de 10 %. Ce n'est que dans la sidérurgie que la VAM réelle a connu une croissance importante, qui peut s'expliquer par le démarrage - même encore partiel - des installations sidérurgiques de Maluku, non loin de Kinshasa.

Le tableau A-2 de l'appendice, qui montre la composition de la VAM aux prix de 1975 pendant la période 1973-1980, confirme l'importance de l'industrie des biens de consommation indiquée en prix courants dans le tableau 4. Les boissons, les produits alimentaires et le tabac ont représenté 41,7 % de la VAM en 1973 et 39,5 % en 1980. Un second indice montre le caractère structurel du comportement du secteur manufacturier : le faible

niveau des activités de transformation des ressources naturelles du Zaïre. La contribution à la VAM des industries des produits du caoutchouc et du bois, ainsi que de l'ameublement a été négligeable malgré l'abondance des matières premières. La part des textiles dans la VAM est passée de 5,1 % à 6,3 %, mais certaines sociétés de ce sous-secteur utilisent des tissus importés. La contribution du secteur pétrolier a diminué, étant donné que la raffinerie de la Sozir, coentreprise zaïro-italienne, n'a pas été conçue pour traiter le brut lourd zaïrois et n'a fonctionné qu'à moins de 20 % de sa capacité. Un troisième indice du caractère structurel de l'activité manufacturière est la faible contribution à la VAM des industries de biens d'équipements. Pour la sidérurgie, les machines et le matériel de transport, la part des industries dans la valeur ajoutée totale a été de 10,5 % en 1980 après avoir été de 5,5 % en 1973. Compte tenu de la chute brutale de la VAM entre 1973 et 1980, la contribution de ces trois sous-secteurs n'a cependant progressé, à prix constants, que de 35 à 40 millions de dollars.

2.2 Performance et efficacité

Le tableau 5 indique la production des principales industries manufacturières jusqu'en 1984 et permet d'étudier ce secteur depuis la période couverte par le tableau A-2 de l'appendice. Les industries des produits alimentaires, des boissons et du tabac ont connu des fortunes diverses. La production de farine de maïs, dominée par Gécamines-Développement, filiale d'une compagnie minière, a baissé chaque année depuis 1979, en partie parce que les planteurs de maïs ne peuvent rivaliser efficacement avec leurs homologues subventionnés de la Zambie voisine. En revanche, l'industrie sucrière a commencé à bénéficier d'investissements substantiels dans deux sociétés. D'aujourd'hui à 1990, la production de la Compagnie sucrière de Kwilu-Ngongo, dans le Bas-Zaïre, devrait passer de 50 000 à 65 000 tonnes et celle de la Sucrerie de Kiliba, à Kivu, de 8 000 à 25 000 tonnes, grâce à un prêt de 23 millions de dollars obtenu par l'entremise de la BAD. D'après les prévisions, la production totale devrait passer de la quantité actuelle de 57 000 tonnes à 105 000 tonnes en 1990, ce qui permettrait d'importantes économies de devises, puisque les importations de sucre ont été évaluées à 25 000 tonnes en 1984. En ce qui concerne les brasseries, leur stagnation passée tenait non pas à une capacité limitée - capacité qui s'établit actuellement à 6,3 millions d'hectolitres - mais à l'apparente faiblesse de la demande sur le marché intérieur, bien que la production ait atteint 2 millions d'hectolitres pendant le premier semestre de 1985.

Une demande restreinte a également limité le développement de l'industrie du ciment. La production, de 505 000 tonnes en 1984 et de 238 000 tonnes au cours du premier semestre de 1985, a été en effet bien inférieure à la capacité annuelle de 895 000 tonnes. La production des fabriques de bouteilles a régulièrement augmenté depuis 1979. (Le faible niveau de 1984 tient à ce que l'usine du principal producteur, Boukin, a été fermée pendant 4 mois pour y installer un nouvel équipement de plus grande capacité, financé par un prêt de la Banque de développement de l'Etat, SOFIDE.) Pendant le premier semestre de 1985, la production a atteint 13,3 millions d'unités et la société espère exporter sur les marchés sous-régionaux. Le niveau actuel des taxes à l'exportation et sur le chiffre d'affaires est tel que la société ne peut pratiquer des prix plus bas que ceux des importations européennes.

Dans l'ensemble, l'application du programme de relance a entraîné, pour le secteur manufacturier, une compression de la demande intérieure. Celle-ci a en effet été freinée par la réduction des dépenses de l'Etat en termes réels, la diminution des salaires et des traitements dans le secteur public,

Tableau 5

Production des principales industries manufacturières, 1979-1984
(en tonnes, sauf indication contraire)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
<u>Produits alimentaires, boissons et tabac</u>						
Farine de maïs	189 000	170 534	169 235	115 522	103 865	78 291
Sucre	50 130	47 680	47 235	51 544	51 519	57 507
Aliments pour animaux	16 480	20 925	22 922	17 406	26 549	...
Bière (milliers d'hectolitres)	2 980	2 628	2 760	2 940	3 053	3 699
Cigarettes (millions)	2 887	2 739	2 810	3 278	3 472	3 475
Boissons sans alcool (milliers d'hectolitres)	450	590	725	781	1 155	828
<u>Textiles et chaussures</u>						
Tissus de coton (milliers de m ²)	59 670	61 370	53 397	40 404	35 313	28 000
Tissus imprimés (milliers de m ²)	49 002	53 250	47 720	38 749	46 403	51 820
Chaussures (milliers de paires)	4 158	2 711	2 477	2 290	2 030	2 556
<u>Industries du bois</u>						
Bois scié (m ³)	7 389	12 333	22 655	15 535	12 875	13 117
Contreplaqué (m ³)	17 752	12 409	7 889	8 102	14 386	19 185
Allumettes (milliers de boîtes)	110	101	109	109	104	127
<u>Matériel de transport</u>						
Bicyclettes (unités)	16 128	9 422	15 283	10 079	12 233	13 970
Camions (unités)	1 316	1 012	1 030	1 075	1 994	2 335
<u>Produits d'origine minérale non métalliques</u>						
Ciment (milliers de tonnes)	421	453	473	539	517	505
Bouteilles (milliers)	14 140	15 438	17 614	20 466	25 466	19 200
<u>Produits chimiques industriels</u>						
Savon	30 311	30 965	31 895	30 589	31 681	36 315
Peintures	4 030	3 109	3 044	3 334	2 664	3 414
Explosifs	3 468	4 881	4 518	5 638	8 850	8 168

Source : BZ.

l'imposition permanente de plafonds de crédit pour les banques commerciales et une plus grande rigueur des politiques fiscales et monétaires. La volonté des pouvoirs publics de réduire les subventions au secteur public a conduit les compagnies des chemins de fer, de l'eau et de l'électricité à relever substantiellement leurs tarifs après la dévaluation de septembre 1983 et la décision de laisser flotter la monnaie. Si le but visé, c'est-à-dire la réduction des dépenses budgétaires, a été atteint, le secteur de la production n'a généralement pas pu augmenter ses prix à proportion de l'augmentation des charges d'exploitation liée à un resserrement de la demande; Bien que l'on ne dispose pas de données sur la productivité industrielle, on est fondé à croire que la sous-utilisation de la capacité pose un gros problème dans le secteur manufacturier. L'objectif fixé par le plan 1986-1990 est un taux moyen de croissance annuelle de 4,0 % pour l'ensemble de l'économie et de 8 % pour le secteur industriel, afin de parvenir à un taux de croissance économique bien supérieur au taux prévu de croissance démographique et, en conséquence, à une amélioration du niveau de vie et du pouvoir d'achat.

Le réajustement de la monnaie qui a eu lieu en 1983 et la dévaluation du zaïre qui a suivi (en trente mois 80 % environ par rapport au dollar) ont fait monter le coût des importations et les droits de douane. Dès qu'ils reçoivent une allocation de devises, les importateurs sont tenus de déposer dans leur banque le montant prévu de leurs importations. Ces montants "dorment" dans les banques jusqu'à ce que l'importateur prenne livraison des marchandises, ce qui peut demander jusqu'à six mois et ce qui restreint encore les liquidités déjà peu importantes dont disposent les sociétés. La flottaison de la monnaie a toutefois servi les intérêts des peu nombreuses sociétés exportatrices du secteur et des investisseurs étrangers potentiels auxquels leurs ventes de devises procurent maintenant des recettes substantielles. L'accroissement du volume des exportations auquel on assiste depuis 1983 permettrait aussi un accès plus facile aux devises. Le total des exportations a augmenté de 8,6 % en 1985, donnant un excédent commercial évalué à 646 millions de dollars.

2.3 Exportations et importations d'articles manufacturés

Comme on l'a vu plus haut, les articles manufacturés ne représentent qu'un très faible pourcentage du total des exportations. L'appendice A-3 montre que les exportations du secteur manufacturier (rubriques 5 à 8 de la STCI moins la sous-rubrique 68) sont tombées de 66,6 millions de dollars en 1973 à 46,3 millions de dollars en 1978, soit de 6,7 à 5,2 % du total. Les statistiques de la BZ confirment que la tendance à la baisse s'est maintenue. En 1984, en effet, les articles manufacturés n'ont contribué que pour 1,7 % au total des recettes d'exportation qui, pour 62 % ont été dues au cuivre, au cobalt et aux diamants, pour 18 % au pétrole brut et pour 18 % au café. Pour les diamants, les recettes d'exportation ont baissé de 10 % en 1985 bien que le volume des diamants exportés ait augmenté de 4 %. Le solde, d'ailleurs peu élevé, est venu principalement de l'huile de palme, du cacao, du caoutchouc, du zinc et de l'or. Le tableau 6 donne le volume des exportations de produits agro-industriels pendant la période 1977-1984.

D'après les données de la B., les recettes d'exportation se sont élevées à 13,5 millions de DTS pour le ciment, à 3,3 millions de DTS pour les produits chimiques et à 14,9 millions de DTS pour les autres articles manufacturés. Les exportations de ciment ont atteint le niveau record de 168 000 tonnes en 1984, dont 128 000 tonnes à destination d'un seul marché, celui du Congo. Toutefois, cette source de devises devrait quelque peu se tarir, du moins pendant un certain temps, en raison de l'exploitation de nouvelles cimenteries

Tableau 6
Exportations de produits agro-industriels, 1977-1984
(tonnes)

Produits	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984 <u>a/</u>
1 Huile de palme	21 495	9 647	...	10 007	6 154	4 169	2 476	6 386
2 Huiles de palmistes	15 038	17 200	17 595	18 734	18 948	13 374	15 177	13 221
3 Tourteaux de palme	26 037	22 623	18 145	24 208	30 710	21 478	17 254	19 411
4 café robusta	55 932	71 646	55 039	67 717	59 043	59 938	55 488	60 452
5 café arabica	8 180	10 202	7 760	6 406	8 602	8 066	7 866	8 893
6 Grumes	59 231	43 186	48 227	66 064	66 439	73 036	76 092	94 191
7 Bois scié	29 376	30 690	28 600	21 829	19 680	22 339	18 184	27 142
8 caoutchouc	27 622	26 083	17 888	19 472	18 509	14 927	13 014	14 607

Source : BZ

a/ Valeurs provisoires

congolaises vers la fin des années 80. Les économistes du gouvernement savent qu'il existe pour l'industrie zaïroise des possibilités encore fort peu exploitées de traitement des ressources naturelles telles que le caoutchouc, le bois, le coton et les huiles végétales.

Dans les années 70, la structure des importations a été dominée par les machines et les équipements. Le pays importe tant des produits finis que des demi-produits. Les statistiques de la BZ, qui ne se prêtent pas à des comparaisons directes, puisque les marchandises y sont groupées d'une façon différente, font apparaître une grande diminution des importations de machines et d'équipements qui, en 1984, n'ont plus représenté que 11,3 % du total des importations. L'amélioration des exportations n'entraînera sans doute pas une augmentation substantielle des devises nécessaires à l'importation, étant donné la lourdeur croissante du service de la dette, lequel a représenté (intérêts du FMI et arriérés de paiement compris) plus de 30 % de l'exportation des marchandises en 1985. Les remboursements resteront sans doute aussi lourds pendant le reste de la décennie.

Dans le nouveau code des investissements révisé (dont certains détails ont été annoncés en avril 1986), les droits d'importation semblent avoir beaucoup changé. Certaines taxes à l'importation ont été levées et les droits d'importation sur des matières et demi-produits nécessaires à l'industrie zaïroise ont été ramenés à 3 %, comme l'a été également le droit d'importation sur les pièces détachées pour véhicules, machines et équipements industriels.

Les importations du Zaïre vont principalement à la CEE. La Belgique est son principal marché du fait des liens historiques et des questions d'investissement qui touchent les deux pays. Pour les exportations d'articles

manufacturés, les marchés sous-régionaux les plus importants, en particulier en Zambie, en Tanzanie et au Togo, semblent offrir les perspectives les plus prometteuses. Cela demanderait toutefois de gros investissements dans l'infrastructure, surtout dans les routes et les chemins de fer. La CEE est le principal fournisseur du Zaïre : 70 % des produits chimiques et 66 % du matériel de transport et des machines importés au Zaïre en proviennent.

En ce qui concerne les exportations de produits traités, la catégorie la plus importante a été en 1978 celle des produits transformés pour complément d'ouvrage qui ont représenté 53,5 % du total alors qu'ils en représentaient 80,2 % en 1970 (tableau A-6 de l'appendice). En revanche, les produits non traités pour transformation ultérieure ont représenté 43,1 % du total en 1978 contre 17,8 % en 1970. Ces valeurs font apparaître le faible niveau des investissements dans l'industrie manufacturière en même temps qu'ils mettent en lumière le vaste champ ouvert à la transformation des ressources naturelles du Zaïre. En ce qui concerne les importations, les produits transformés prêts à l'emploi ont représenté 75,6 % du total en 1970 et 73,4 % en 1978. La comparaison de ces deux valeurs avec les valeurs relatives aux exportations de produits non transformés et de produits transformés pour complément d'ouvrage montre que le pays pourrait, moyennant l'expansion du secteur manufacturier, substituer les productions locales aux importations. Cette substitution est du reste l'un des objectifs majeurs de la politique de développement industriel prévus dans le plan 1986-1990.

2.4 Structure de la propriété et des investissements

L'appendice B donne le chiffre d'affaires des 20 principales sociétés industrielles en 1984. Le point saillant est le rôle de l'Etat. Pour des raisons stratégiques, les pouvoirs publics ne veulent pas vendre d'actions de Gécamines. Le pourcentage des entreprises étatisées est toutefois en régression. Depuis que son monopole a été aboli, en juin 1985, Pétrozaïre, qui était la troisième société du pays en 1984, rentre dans le rang, ses fonctions étant reprises en grande partie par les filiales locales de multinationales pétrolières. Par ailleurs, les pouvoirs publics sont actuellement à la recherche d'actionnaires étrangers pour la compagnie de transports maritimes CMZ. Le programme de relance prévoit que les pouvoirs publics interviendront moins qu'auparavant dans la gestion des sociétés du secteur public et une compagnie d'aviation étrangère a récemment obtenu le contrat de gestion d'Air Zaïre. Le degré de participation étrangère dans les sociétés zaïroises est très élevé. Chevron, la Société générale de Belgique, Heineken, Continental Grain de New York, Petrofina et Shel' ont des intérêts substantiels dans les principales d'entre elles. Les ressortissants étrangers résidant au Zaïre sont également représentés dans ces sociétés, surtout dans le groupe Hasson et Frères. Dans l'industrie, le haut niveau des investissements étrangers et le pourcentage limité des actions détenues par l'Etat sont particulièrement marqués dans le secteur manufacturier. L'appendice B indique aussi le faible poids de ce secteur. Il ne compte que 7 des 20 principales entreprises manufacturières du Zaïre parmi lesquelles sa plus grande société Bralima, ne vient qu'au huitième rang. Il existe au Zaïre deux brasseries, deux entreprises de textile, une minoterie et une fabrique de cigarettes, ce qui montre la prédominance des industries des produits alimentaires, des boissons et du tabac dans le secteur manufacturier.

Aux prix courants, la proportion du PIB employée pour la formation brute de capital fixe est passée de 13,7 % en 1979 à 16,0 % en 1983 et à 20,9 % en 1984. Etant donné les objectifs du programme de relance, cette augmentation - qui s'accompagne d'une diminution correspondante de la part en pourcentage de la consommation du secteur public - marque une heureuse

évolution. Le Plan actuel suppose un niveau d'investissement net du secteur privé d'environ 150 millions de dollars par an et considère comme prioritaire le relèvement du niveau des investissements. Les pouvoirs publics ont mené avec un certain nombre d'entreprises des négociations pour exécuter des projets dans la ZOFI; ils se sont notamment adressés au consortium Alusuisse au sujet d'une usine de traitement de l'aluminium qui représenterait 1 milliard de dollars; ils ne sont toutefois pas encore parvenus à obtenir d'engagement ferme. Les investissements privés au Zaïre sont évalués à 850 millions de dollars pour la Belgique, à 250 millions pour les Etats-Unis et à 60 millions pour le Royaume-Uni.

2.5 Activité manufacturière par taille et distribution géographique des entreprises

Il n'existe pas de statistiques officielles sur la taille des entreprises manufacturières au Zaïre. Dans le secteur manufacturier, le chiffre estimatif de 61 900 salariés en 1983 ne couvre que les grandes entreprises. En 1984, les effectifs de la société Bralima (Appendice B) la plus importante par son chiffre d'affaires, étaient d'environ 3 300 salariés. Le Plan 1986-1990 donne une indication de l'importance des petites industries; il mentionne une enquête effectuée en 1984 par la BZ et les résultats de cette enquête : il existerait 140 000 petites entreprises à Kinshasa et 24 000 à Lubumbashi, ce qui signifierait que les emplois sont plus nombreux dans les petites entreprises que dans les grandes. Dans la très grande majorité des cas, il s'agirait d'entreprises familiales comptant moins de cinq salariés. Les petites entreprises ne sont pas classées par secteurs mais il est clair qu'elles n'appartiennent pas toutes au secteur manufacturier; en fait la plupart d'entre elles relèvent probablement des secteurs de la distribution, du commerce et des loisirs.

La distribution géographique des entreprises du secteur manufacturier est depuis fort longtemps déterminée par la politique nettement centralisatrice des pouvoirs publics. C'est invariablement à Kinshasa que l'on s'adresse lorsqu'il faut prendre des décisions importantes, qu'un département ou la SOFIDE soit en cause. Les entreprises manufacturières ayant tiré parti du Code des investissements de 1969 étaient toutes établies dans la capitale et le Bas-Zaïre, à l'exception d'une société de textile, à Kisangani dans le Haut-Zaïre. Quand au début des années 70, les pouvoirs publics se sont donnés le rôle de planificateur central, les principaux projets du secteur public ont tous été proposés pour les mêmes régions : les meilleurs exemples sont le complexe hydroélectrique d'Inga, l'usine métallurgique de Maluku et la raffinerie de pétrole SOZIR, toutes situées dans le Bas-Zaïre.

Bien que les pouvoirs publics aient maintenant renoncé à jouer le rôle principal dans le secteur manufacturier, comme l'indique clairement la privatisation de la plupart des sociétés de ce secteur, auparavant étatisées, plusieurs raisons font penser que les ressources nécessaires au secteur manufacturier resteront concentrées à Kinshasa, dans le Bas-Zaïre et à Shaba. Ces régions offrent en effet de bonnes chances d'emploi aux diplômés et à la main-d'oeuvre semi-qualifiée; en ce qui concerne les ressources en matière de gestion, les pouvoirs publics, le secteur des services et les banques commerciales leur ont accordé la priorité; ce sont elles aussi dont les besoins en matière d'énergie et de transport sont le mieux satisfaits; enfin, ce sont elles qui, dans tout le pays, bénéficient de la plus grosse part du revenu disponible des particuliers et offrent en conséquence les meilleurs débouchés. Le Plan insiste sur la décentralisation et envisage des investissements du secteur public qui encourageront la diversification

régionale des activités manufacturières. Il est très probable que les industries de biens de consommation, telles que les brasseries, déjà implantées au niveau intrarégional, seront les premières à répondre à cette initiative.

2.6 Faits récents et perspectives

Le développement de l'industrie manufacturière zaïroise est à un tournant. Après une diminution constante de la valeur ajoutée en termes réels pendant la période 1973-1983, une amélioration notoire s'est produite en 1984 et au début de 1985, la VAM atteignant alors respectivement 3,8 et 9,8 %. Il est difficile de dire si cette tendance se maintiendra. L'application du programme de relance a conduit à un ralentissement de la demande d'articles manufacturés et, en conséquence, à un amincissement des liquidités des sociétés. On sait que, ces trois dernières années de nombreuses entreprises du secteur manufacturier ont dû suivre des programmes de rationalisation, de modernisation et de reconstitution du capital fixe, ce qui devrait les mettre à même de répondre à une relance de la demande. Le Plan 1986-1990 fixe pour le secteur industriel un taux moyen de croissance annuelle de 8 %. Le cadre et les objectifs du Plan, font entrevoir un "processus d'ajustement structurel" et un Plan directeur de l'industrialisation.

Dans le secteur manufacturier, les industries d'exportation restent d'une importance marginale, malgré l'existence de débouchés dans les principaux marchés sous-régionaux. Dans une économie très ouverte, où la réglementation des importations a été récemment assouplie, ce secteur a de grandes difficultés à se procurer les devises dont il a besoin. Un meilleur comportement sur le Plan commercial lui ouvre de plus larges perspectives mais la persistance d'un lourd service de la dette, même avec rééchelonnements réguliers de la dette extérieure, signifie probablement que l'accroissement du volume des devises nécessaires aux importateurs et aux chefs d'entreprises ne sera pas spectaculaire.

Pour des raisons budgétaires totalement étrangères à la politique, les pouvoirs publics n'ont pour ainsi dire aucun rôle à jouer dans le secteur manufacturier. Leur action est axée sur la planification, qui fera l'objet de la section suivante, ainsi que sur les moyens d'attirer de nouveaux investissements. Jusqu'à présent, la poursuite de ce dernier objectif n'a guère eu de succès. Toutefois, comme les pouvoirs publics ne se sont fait faute ni de procéder à des enquêtes, ni d'envoyer des délégations aux investisseurs en puissance, ils sont convaincus que leurs démarches aboutiront à des engagements fermes à mesure que les résultats du programme de relance apparaîtront avec plus de netteté.

3. STRATEGIES ET INSTITUTIONS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

3.1 Stratégies de développement industriel

Comme on l'a vu plus haut, l'un des principaux objectifs du Plan 1986-1990 est d'atteindre un taux moyen de croissance annuelle de 4,0 % pour l'économie en général et de 8 % pour l'industrie. Ces taux de croissance, nettement supérieurs au taux de croissance démographique de 2,3 à 3,0 % prévu jusqu'à l'an 2000, se traduiraient par une élévation réelle et constante du niveau de vie. Le Département de la planification démontre que, au cours de la dernière décennie, les prix ont toujours monté plus vite que les salaires. Pour ce faire, il se fonde sur une étude de la BZ qui, partant de l'indice 100 pour 1975 montre que, à la fin de 1983, les indices des prix de détail, des salaires du secteur privé et des traitements du secteur public s'établissaient respectivement à 4 730,9, 1 601,3 et 684,5. Tout calcul du taux d'inflation dans un pays aussi vaste et aussi divers que le Zaïre sera inévitablement contesté mais il n'en reste pas moins que le pouvoir d'achat y a très fortement baissé au cours des 10 années passées. Cela étant, les pouvoirs publics ont accordé une importance considérable aux politiques anti-inflationnistes et ont choisi de recourir à des mesures monétaires, budgétaires et fiscales pour les mettre en oeuvre.

Le tableau 2 récapitule le programme d'investissement du secteur public. L'Etat doit en assurer le financement pour un montant de 20 milliards de zaïres, soit 12 % du total de ses allocations de crédit, ce qui est conforme à la volonté du gouvernement de continuer à contrôler des dépenses publiques qu'il gère suivant les critères de performance du FMI. Le Plan fait état d'une réduction constante du déficit budgétaire qui de 2,7 milliards de zaïres en 1985 devrait être amené à 1 milliard de zaïres en 1988 (aux prix de 1985) pour disparaître par la suite. A une aide budgétaire relativement faible fait équilibre la projection d'un financement extérieur représentant 92,7 milliards de zaïres, soit près de 56 % du total. Les pouvoirs publics ont déjà obtenu des engagements fermes de prêts ou de dons, dont environ 60 % aux termes d'accords bilatéraux ou multilatéraux. Avec des apports de capitaux publics substantiellement plus élevés, la position de la balance des paiements s'inverserait. L'excédent commercial a de beaucoup augmenté, passant de 329 millions de dollars en 1982 à 646 millions en 1985. La réduction du déficit des transactions courantes, passé de 369 millions de dollars en 1982 à 229 millions de dollars en 1984, a été moins marquée, en raison de la hausse substantielle du taux de remboursement des intérêts de la dette extérieure. Les statistiques de l'OGEDEP, l'organisme zaïrois responsable de la gestion de la dette, ont montré que le "Club de Londres" des crédateurs de banques commerciales et les trois principaux partenaires bilatéraux du Zaïre ont déboursé au total sous forme de nouvelles lignes de crédit 110 millions de dollars de moins qu'ils n'en ont reçu en 1984 au titre du remboursement de la dette. La situation semble avoir été la même en 1985. Les projections de financement extérieur du programme d'investissements du secteur public contenues dans le Plan montrent toutefois que la tendance devrait s'inverser. Une meilleure performance commerciale et de plus fortes rentrées réduiraient le déficit global de la balance des paiements, de 360 millions de dollars avant le rééchelonnement de 1985, à 88 millions de dollars en 1990. Grâce à la persévérance avec laquelle les pouvoirs publics appliquent le programme de relance, au fait que de nouvelles lignes de crédit ont été accordées par le FMI en vertu d'accords de confirmation depuis 1983 et que le "Club de Paris" des pays membres de l'OCDE ait décidé de rééchelonner les remboursements du Zaïre pendant la même période, il est probable que les déficits de la balance des paiements prévus par le Plan seront couverts par le biais d'autres rééchelonnements.

Les dépenses d'infrastructure prévues par le Plan se montent à 89,7 milliards de zaïres, soit plus de 54 % du total. Les investissements dans le seul secteur des transports ont été fixés à 57,7 milliards de zaïres. La priorité accordée à ce secteur répond à une urgente nécessité dont le Plan fournit de nombreux exemples. En 1984, sur un total de 544 000 tonnes de minerai, Gécamines n'a pu en effet en exporter que 303 000 tonnes par la "Voie nationale" (itinéraire empruntant la voie ferrée et la voie fluviale de Shaba jusqu'au port atlantique de Matadi), en raison d'embouteillages dans le réseau national de transports. En conséquence, la société a très souvent dû faire appel à la route du sud qui part de Shaba, alors que l'utilisation de la "Voie nationale" représente une économie équivalant à 30 dollars par tonne et permet des règlements en monnaie locale. Le secteur minier ne serait pas le seul à bénéficier du programme d'investissement du secteur public dans l'infrastructure. La production de la riche région agricole de Kivu serait plus facilement transportée dans les grands marchés urbains, notamment à Kinshasa. Le secteur manufacturier serait également mieux à même de se développer sur une base régionale. Enfin, les améliorations proposées permettraient aux pouvoirs publics de mieux appliquer leur politique d'encouragement à la décentralisation de l'activité économique.

Dans le cadre d'une politique de libéralisme économique et d'un abandon de leur rôle de cheville ouvrière dans le développement industriel, les pouvoirs publics ont laissé au secteur privé l'investissement dans l'industrie. Comme on l'a vu à la section 2.4, le secteur manufacturier est dans une large mesure entre les mains du secteur privé. S'appuyant sur une enquête concernant les investisseurs en puissance, les banques commerciales et les sociétés déjà en place, le Département de la planification a prévu, pour 1986-1990, 95 millions de zaïres (aux prix de 1985) d'investissements par le secteur privé. Le montant des investissements dans le secteur manufacturier est fixé à 32 milliards de zaïres, dans celui de l'énergie à 17 milliards et dans celui de l'agriculture commerciale à 15 milliards. Au niveau régional, le Plan prévoit un investissement de 32 milliards de zaïres dans le Bas-Zaïre (12 milliards par les consortiums pétroliers et 10 milliards dans la ZOZI), un investissement de 20 milliards de zaïres à Kinshasa et un autre de 13 milliards dans la région de l'Equateur. Pour en assurer le financement, il prévoit la fourniture d'un montant de 53 milliards de zaïres par des ressources extérieures et d'un montant de 42 milliards de zaïres par des sources zaïroises.

Bien que l'Etat joue un rôle négligeable dans la fourniture de capitaux pour le développement industriel, les objectifs et les politiques du secteur public et du secteur privé ont toutefois été intégrés dans le plan. La croissance réelle de la demande serait entraînée par une croissance annuelle moyenne de 4 % et les dépenses d'infrastructure entraîneraient une répartition plus uniforme de la demande dans tout le pays. Une longue période de stabilité des prix et de la masse monétaire améliorerait encore le climat des investissements. On remanie actuellement le Code des investissements de 1969 pour fournir des incitations plus convaincantes aux bailleurs de fonds et les pouvoirs publics s'emploient actuellement à promouvoir les investissements dans la ZOZI.

Certains détails sur le nouveau train d'incitations offertes aux sociétés étrangères par le nouveau Code, divulgués en avril 1986 ^{1/}, sont donnés ci-après :

^{1/} African Economic Digest, 19 avril 1986, p. 14.

Les sociétés étrangères pourront avoir le droit de bénéficier des stimulants si elles contribuent à la création d'emplois ou utilisent des ressources naturelles locales. Les sociétés auxquelles s'appliqueront ces stimulants seront exemptées du versement de la contribution de l'employeur au titre de l'impôt frappant les salariés de la catégorie générale et de la part de l'impôt sur le revenu frappant le personnel étranger si celui-ci est responsable de la formation de personnel zaïrois.

Les sociétés bénéficiant de stimulants seront exemptées de la taxe sur les matières premières et les semi-produits d'origine étrangère et, dans certaines circonstances, de tous droits et taxes à l'importation. Les usines locales qui fournissent de l'équipement aux sociétés étrangères seront exemptées des impôts indirects.

En plus des modifications apportées au Code des investissements, d'importantes modifications ont été faites aux droits et taxes à l'importation et à l'exportation.

3.2 Institutions s'occupant de développement industriel

Le Département de la planification constitue l'instrument central de la stratégie de développement industriel. Il coordonne et supervise les activités des autres services officiels dans ce domaine. Le Conseil national de planification et les Conseils régionaux de planification ont été créés en 1985 pour aider le Département de la planification à réaliser et à promouvoir ses stratégies. De plus, chaque département et chaque entreprise publique a maintenant un service de la planification doté des mêmes fonctions. Le Plan préconise une plus grande affectation des ressources humaines et financières aux organismes statistiques. L'Institut national de la statistique a déjà été renforcé. Trois organes de promotion industrielle relèvent aussi du Département de la planification, le Bureau de la ZOFI, la Commission des investissements et l'OPEZ, un organisme créé en 1973 pour encourager les entreprises zaïroises.

Dans le cadre du Plan, on a dressé le bilan du potentiel d'emplois et de production des petites industries. L'Organisation d'employeurs ANEZA a sa propre section des petites et moyennes entreprises qui fournit à ses adhérents une assistance en matière de techniques et de gestion. Comme on l'a déjà vu à la section 2.5, il ressort du Plan que les petites industries qui peuvent être classées en gros parmi les PME ont créé plus d'emplois que les grandes entreprises.

Le Plan prévoit un renforcement de la gestion du secteur public. A la fin de 1984, il y avait au total 378 000 fonctionnaires dont 103 000 relevaient du gouvernement central, 178 000 travaillaient dans l'enseignement secondaire et primaire et 76 000 étaient membres des Forces armées zaïroises. Leur rémunération a absorbé 25 % du budget total en 1984. Le nombre d'employés relevant du gouvernement central devrait augmenter de 10 700 d'ici à 1 990 sans entraîner pour autant d'augmentation générale du nombre des fonctionnaires. Le gouvernement est parfaitement conscient des répercussions de la chute de la valeur réelle des salaires du secteur public sur la productivité et s'efforcera d'ajuster les salaires au moins sur le niveau de l'inflation. A moyen terme, il a l'intention de créer des instituts de formation pour les hauts fonctionnaires du gouvernement central.

La SOFIDE, banque nationale de développement, est l'un des deux véhicules financiers importants du développement industriel. Pour tenir compte du programme de redressement, la SOFIDE a réaligné ses propres priorités sur les besoins des industries d'exportation et de remplacement des importations ainsi

que sur ceux des petites entreprises. En 1984, son capital a été porté de 12 millions de zaïres à 260 millions de zaïres et des lignes de crédits supplémentaires ont également été négociées avec l'IDA et la BEI. Le capital de la SOFIDE est partagé entre le gouvernement, des institutions locales et des banques étrangères de développement. Les fonds qu'elle prête sont essentiellement en devises étrangères, ce qui explique pourquoi 3 % seulement des prêts accordés en 1984 étaient consacrés à financer le capital circulant contre 74 % pour des programmes de modernisation et 23 % pour des projets nouveaux. Sur un total de prêts de 945 millions de zaïres en 1984, le secteur manufacturier arrive en troisième position avec 152 millions de zaïres (16,1 % du total) après l'agriculture commerciale et la foresterie avec 475 millions de zaïres (50,2 %) et les transports avec 282 millions de zaïres (29,9 %).

Géographiquement, les prêts ont été répartis comme suit en 1984 : 43 % à Kinshasa, 22 % à Bandundu et 13 % à l'Equateur. Compte tenu de la forte proportion de prêts accordés en 1984 à des projets de modernisation, il n'est pas surprenant que la capitale, déjà centre d'activités manufacturières, ait bénéficié de la plupart des nouvelles facilités de la SOFIDE. Les petites industries ont reçu 512 millions de zaïres en 1984, soit 54 % du total.

Le deuxième véhicule financier de la planification du développement est le Fonds des conventions de développement (FCD), financé par une taxe sur les ventes au détail. Le FCD a quatre objectifs principaux : encourager la production nationale de façon à réduire la dépendance des entreprises zaïroises à l'égard des marchés extérieurs, promouvoir la production rurale de façon à élever le pouvoir d'achat des régions de l'intérieur, intégrer l'industrie et l'agriculture en élevant le niveau de transformation des ressources naturelles nationales et améliorer les centres de formation pour les cadres zaïrois. Le FSD a approuvé des prêts d'un montant total de 1 milliard de zaïres en 1984, dont 379 millions de zaïres ont été accordés à l'agro-industrie et 307 millions à l'industrie.

4. RESSOURCES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

4.1 Ressources humaines

D'après les résultats provisoires du recensement national de juillet 1984, la population zaïroise compte 29,7 millions d'habitants. La répartition régionale est indiquée au tableau 7. La ville de Kinshasa représente à elle seule près de 9 % de la population nationale, proportion qui augmente et continuera à augmenter du fait de l'exode vers les villes des populations rurales qui recherchent un emploi dans le secteur structuré, tant que les avantages découlant de la politique officielle visant à encourager la croissance de l'activité économique et de l'emploi dans l'intérieur ne seront pas évidents. Deux autres villes seulement, Lubumbashi au Shaba et Mbuji-Mayi au Kasai oriental représentent plus de 1 % de la population. Le recensement a également laissé apparaître une population étrangère de 630 000 personnes. La densité moyenne du Zaïre est de 13 habitants au km², avec un maximum de 266 à Kinshasa et un minimum de 8 au Shaba. Les deux autres régions où la population est la plus dense sont le Bas-Zaïre et le Kivu avec respectivement 36 et 20 habitants par km², deux régions comportant des secteurs agricoles à forte intensité de main-d'oeuvre.

Tableau 7.

Régions, capitales régionales et population en 1984

Région	Population (en milliers)	Capitale	Population (en milliers)
Kinshasa	2 654		
Shaba	3 874	Lubumbashi	543
Kivu	5 188	Bukavu	171
Haut-Zaïre	4 206	Kisangani	283
Bandundu	3 682	Bandundu	63
Equateur	3 406	Mbandaka	125
Kasai oriental	2 402	Mbuji-Mayi	423
Kasai occidental	2 287	Kananga	291
Bas-Zaïre	<u>1,972</u>	Matadi	145
Total	29,671		

Source : Département de la planification.

Le recensement a été accompagné de deux projections de la croissance de la population jusqu'en 1990. La première est fondée sur une étude rétrospective de la croissance dans les sous-régions depuis le dernier recensement de juillet 1970 et donne un chiffre de 34,5 millions d'habitants en 1990 en tenant compte d'un taux composé de croissance annuelle de 2,3 %. La deuxième est fondée sur l'hypothèse d'un taux de croissance annuelle composé de 3 % et donne un total de 36,1 millions d'habitants en 1990. Les tendances démographiques sont actuellement évaluées et analysées par la Conacop, la commission démographique nationale. Dans les deux cas, le taux de croissance ne peut que renforcer la pression sur l'emploi et les rendements agricoles.

La main-d'oeuvre, tous âges confondus entre 15 et 59 ans, comprenait 14,5 millions de personnes en 1984 dont 62 % dans les régions rurales et 38 % dans les régions urbaines. Compte tenu des estimations de l'emploi dans l'économie monétaire (section 2,5), contenues dans le Plan, on peut estimer que l'emploi dans le secteur structuré intéresse environ 1,6 million de personnes, soit 11 % de la main-d'oeuvre totale. Ce chiffre ne tient cependant pas compte du secteur important de l'économie de subsistance, à très forte intensité de main-d'oeuvre. Il y a cependant de la main-d'oeuvre disponible pour un développement du secteur industriel.

Les statistiques nationales ont montré qu'en 1981, pour les groupes d'âge correspondants, 90 % des jeunes suivaient l'enseignement primaire, 23 % l'enseignement secondaire et 1 % l'enseignement universitaire. Le Département de l'enseignement supérieur a souligné l'importance qu'il y a à faire correspondre les ressources humaines des universités et des écoles polytechniques avec les besoins de l'industrie et du commerce. Jusqu'ici, le système a été fortement orienté vers les lettres, mais l'accent sur l'enseignement professionnel est un des objectifs du Plan.

4.2 Ressources naturelles

Le Zaïre est doté d'une abondance de ressources naturelles tant minérales qu'agricoles. La ceinture de cuivre qui chevauche la frontière Zaïre-Zambie est la sixième région productrice de cuivre du monde. En outre, le Zaïre est le plus grand producteur mondial de cobalt et de diamants industriels. Il y a également des gisements de zinc, de manganèse, de cadmium, d'or et d'uranium. La richesse minérale est concentrée au Shaba, à l'exception des diamants qui sont extraits ou recueillis dans les alluvions du Kasai oriental et occidental. Gécamines est l'entreprise la plus importante du secteur minier, produisant plus de 90 % du cuivre et la totalité du cobalt et du zinc. Le secteur est orienté vers l'exportation : la consommation intérieure du cuivre raffiné en 1984 n'a représenté que 3 300 tonnes sur une production totale de cuivre raffiné de 225 000 tonnes.

Le tableau 8 contient des statistiques concernant la production de minéraux. Le marché et les conditions d'extraction sont telles qu'il est improbable que les niveaux de production s'élèvent sensiblement à moyen terme. Gécamines s'apprête à obtenir un financement de la Banque mondiale, de la CEE et de certaines institutions multilatérales pour un programme d'investissement de 850 millions de dollars (aux prix de 1985). Ce programme ne vise pas à développer la production mais à remettre en état le parc de machines vieillissantes, à améliorer la productivité et à accroître la capacité de raffinage du cuivre. La consommation mondiale de cobalt est actuellement relativement stable et Gécamines, qui représente environ 60 % de la production totale, ne souhaite pas développer les ventes et mettre en danger les niveaux des prix. L'extraction des diamants a pratiquement atteint un pallier au Zaïre et il ne sera pas possible d'en accroître sensiblement le volume sans procéder à des investissements importants. La production de minéraux semble donc stable mais les possibilités d'investissement dans les petites entreprises, notamment pour la production de diamants alluviaux et de métaux rares sont devenues beaucoup plus intéressantes depuis la flottation de la monnaie en 1983. L'évolution de la production et des prix sont des facteurs essentiels du succès des exportations zaïroises, de la situation de la balance des paiements et de la capacité du pays à assurer le service de sa dette. Le secteur manufacturier est constitué de telle manière que sa capacité à transformer des minéraux zaïrois est minimale.

Tableau 8

Production des principaux minéraux, 1980-1985
(en milliers de tonnes, sauf indication contraire)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985 <u>a/</u>
Cuivre (minerai/concentré)	459,3	504,8	502,7	502,3	500,4	229,5
Concentrés de zinc	122,8	121,2	147,2	133,2	131,7	56,0
Cobalt	14,5	11,2	5,6	5,4	9,1	5,7
Or (milliers de kilos)	1,1	2,0	1,6	5,6	3,5	1,1
Diamants (millions de carats)	10,2	6,8	6,1	12,0	18,5	8,2
Charbon	139,5	129,4	113,7	109,4	104,3	51,3

Source : Département des mines et de l'énergie.

a/ Janvier-juin seulement.

Le pays possède un grand potentiel agricole. Le climat et le sol conviennent à un grand nombre de cultures tropicales variées y compris celles du palmier (huiles et palmistes), du caoutchouc, du café, du cacao et de la canne à sucre. L'agriculture se caractérise par de petites entreprises, de subsistance, de semi-subsistance et par de grandes plantations dont certaines appartiennent à des sociétés étrangères. Le secteur agricole, y compris la foresterie, est important du fait des recettes en devises, de la possibilité qu'il donne au Zaïre de devenir autosuffisant en ce qui concerne les produits alimentaires de base et d'accroître la valeur ajoutée grâce à une transformation plus poussée de ses ressources.

On trouvera au tableau 9 ci-après des statistiques sur la production des principales cultures commerciales. L'importance des produits de la palme a diminué au cours de la période 1980-84. Le principal producteur a cependant réalisé un programme d'investissement de deux millions de dollars, financé par des ressources internes et avec l'appui de la Banque mondiale et de la BAD. Sa production d'huile de palme devrait s'élever à 70 000 tonnes par an au milieu des années 90. Le café est la seule exportation agricole importante, représentant 12 % des recettes d'exportation en 1984. Plus de 90 % de la récolte de robusta et la totalité de la récolte d'arabica, qui sont très cotés sur le marché, sont exportés. Le café zaïrois est produit pour la plus grande partie par des petits agriculteurs auxquels il est acheté et exporté par des entrepreneurs zaïrois et étrangers. La suppression, en février 1986, des contingents d'exportation imposés par l'IOC, du fait de la sécheresse brésilienne, a donné la possibilité à l'industrie de vendre des stocks accumulés et d'accroître les tonnages et les recettes d'exportation en 1986 et en 1987. A moyen terme, des investissements importants seront nécessaires pour le replantage. La production de caoutchouc a diminué pendant la période 1980-84. La consommation locale est de l'ordre de 2 000 tonnes par an. On a déjà noté à la section 2.2 l'augmentation de la demande de canne à sucre du fait des investissements dans l'industrie.

Tableau 9

Production des principales cultures commerciales et du bois, 1980-84
(en milliers de tonnes, sauf indication contraire)

	1980	1981	1982	1983	1984
Huile de palme	93,4	97,8	88,2	78,7	85,6
Palmistes	27,2	33,9	28,3	22,3	25,3
Huile de palmiste	22,6	18,9	22,1	15,3	15,0
Café robusta	73,9	64,0	64,9	60,5	71,8
Café arabica	6,4	8,6	8,2	7,9	10,5
Caoutchouc	21,3	20,2	17,3	15,0	15,8
Fibres de coton	9,7	8,0	8,3	8,5	9,7
Canne à sucre	482,9	535,7	543,6	615,5	764,1
Bois (grumes - milliers de mètres cubes)	325,5	350,0	375,0	401,0	410,0

Source : Département de l'agriculture.

Les forêts ont un potentiel énorme en ce qui concerne les exportations et la transformation par le secteur manufacturier. Une immense forêt équatoriale, l'une des dernières à faire l'objet d'une exploitation intensive dans le monde, recouvre tout le centre du pays et près de 50 % de la superficie totale. La SOPIDE a approuvé en 1984 des prêts d'un montant total de 325 millions de zaïres pour le secteur de la foresterie. Le secteur privé et les banques commerciales ont été attirés de plus en plus vers les possibilités d'investissement. A la fin de 1985, le gouvernement a imposé des contingents d'exportation qui sont maintenant liés à l'installation de capacités de transformation. La production, qui a été de 410 000 m³ de grumes en 1984, devrait s'accroître régulièrement.

En ce qui concerne les produits alimentaires de base, les tendances ont été modestement encourageantes. Les statistiques du Département de l'agriculture montrent une augmentation de la production totale, commerciale et subsistance confondue, de 666 000 tonnes en 1981 à 704 000 tonnes en 1984 pour le maïs et de 254 000 tonnes à 286 000 tonnes pour le riz, pendant la même période. On en possède pas de données sur la production de l'aliment de base, le manioc, mais il semble qu'elle ne couvre plus la demande intérieure. Il a fallu de ce fait que le gouvernement importe pour 54 millions de dollars de maïs et de blé en 1983. L'autosuffisance en produits alimentaires de base est un objectif prioritaire du gouvernement. L'exportation de produits agricoles commerciaux est laissée au secteur privé mais le Plan pour 1986-90 prévoit des investissements du secteur public dans l'agriculture d'un montant de 20 milliards de zaïres, essentiellement dans les cultures alimentaires.

4.3 Ressources énergétiques

Le potentiel énergétique à long terme représenté par le Zaïre, le deuxième fleuve du monde après l'Amazone, est énorme. Le potentiel hydroélectrique évalué à 100 000 MW a suscité la construction du complexe Inga et l'implantation de grands projets industriels au Bas-Zaïre dans les années 70. La capacité hydroélectrique installée s'élevait à 2 480 MW au milieu de l'année 1985 dont 1 770 étaient fournis par Inga. Le réseau de la SNEL, la société nationale d'électricité, est particulièrement dense à Kinshasa, au Bas-Zaïre et au Shaba, qui ont consommé à eux trois 95 % de la production en 1984. Au niveau national, le bois et le charbon continuent à satisfaire la plupart des besoins énergétiques mais le Plan prévoit des investissements de la SNEL d'un montant de 15,6 milliards de zaïres pour la période 1986-90. Le tableau 10 montre que l'énergie hydroélectrique utilisée représentait 53 % de la consommation apparente d'énergie commerciale en 1983.

Les réserves de pétrole ont été estimées à 140 millions de barils et sont exploitées actuellement par deux consortiums opérant au large de la côte atlantique et dans l'estuaire du Zaïre. La production a atteint un record de 11,7 millions de barils en 1984 et de 6 millions de barils pour le premier semestre de 1985. La presque totalité de la production est exportée et des produits finis sont importés. En effet, le pétrole zaïrois est du brut lourd, convenant à la fabrication du mazout et de ce fait aux besoins de pays industrialisés. Il y a aussi eu des difficultés techniques à la raffinerie de Sozir. Le pétrole a compté pour 38 % de la consommation d'énergie commerciale en 1983.

Tableau 10

Bilan énergétique commercial primaire, 1983
(en milliers de tonnes d'équivalent charbon)

<u>Production</u>		<u>Consommation apparente</u>	
Combustibles solides	130	Combustibles solides	322
Pétrole brut/gaz naturel liquide	1 669	Combustibles liquides	1 303
Energie hydroélectrique	<u>1 821</u>	Energie hydroélectrique	1 821
Production totale	3 620	Déduction faite de l'électricité exportée	<u>-31</u>
		Consommation totale	3 415
<u>Importations</u>		<u>Exportations</u>	
Combustibles solides	192	Pétrole brut	1 163
Pétrole brut	160	Produits du pétrole	48
Produits du pétrole	<u>879</u>	Electricité	<u>31</u>
Total des importations	1 231	Exportations totales	1 242
		Combustible de soute	177
		Augmentation des stocks de brut	12
		Solde	<u>5</u>
Total des fournitures	4 851	Demande totale	4 851

Source : Annuaire des statistiques mondiales de l'énergie (1983).

Gécamines a extrait 104 000 tonnes de charbon en 1984 et a couvert le reste de ses besoins avec des importations. Il y a des réserves de gaz méthane au lac Kivu, dans l'est du Zaïre et l'on s'efforce de déterminer si la production est viable sur le Plan commercial. Il va de soi que l'activité manufacturière s'est développée dans les régions les mieux pourvues en énergie, Kinshasa, le Bas-Zaïre et le Shaba. Le Plan souligne la nécessité de développer le réseau électrique pour empêcher que la concentration des ressources dans les trois régions ne se poursuive.

4.4 Ressources financières

L'absence de ressources financières a constitué un grave obstacle à l'expansion du secteur manufacturier zaïrois. Avant 1983, le rendement des investissements était inférieur au taux de l'inflation du fait de la réglementation des taux d'intérêt, ce qui n'encourageait pas l'épargne. Un taux de change artificiellement élevé a également amené les investisseurs potentiels locaux à faire leurs comptes et à détenir des avoirs en devises étrangères. Les investissements se sont donc naturellement concentrés, dans un environnement inflationnaire, sur des projets offrant un rendement à court terme du capital, tels la distribution, le commerce et les services plutôt que sur les secteurs productifs de l'économie. La flottation de la monnaie, la libération des taux d'intérêt et la politique anti-inflationniste du gouvernement ont supprimé les derniers obstacles aux investissements au-delà du court terme.

Les sociétés du secteur public devraient maintenant couvrir une plus grande partie de leurs investissements avec des ressources internes. Comme on l'a noté à la Section 2.2, ces sociétés ont augmenté sensiblement leurs tarifs en 1983. Les comptes de la SNEL, la société nationale d'électricité, montrent un bénéfice net de 20 millions de zaïres pour 1983 après remboursement de 543 millions de zaïres de dette sur une chiffre d'affaires de 1 milliard 251 millions de zaïres. Le Plan prévoit cependant que la SNEL ne pourra pas disposer de fonds suffisants pour payer les intérêts de sa dette qui continueront à être couverts par le Trésor. Une meilleure rentabilité permettra à la société d'accélérer son programme d'immobilisation. Le secteur manufacturier a souffert d'une diminution de liquidités depuis que le programme de redressement a eu pour effet de limiter la demande. Ses marges bénéficiaires ne se sont pas accrues bien que les sociétés étrangères qui dominent le secteur aient accès à des sources étrangères de financement pour accroître leur investissement.

Le gouvernement a signé en août 1984 un traité bilatéral avec les Etats-Unis concernant les investissements. Aux termes de ce traité, les sociétés américaines au Zaïre peuvent faire appel aux deux gouvernements dans le cas d'un différend, ce qui lève un obstacle important aux investissements américains. Le Gouvernement zaïrois cherche à passer des accords analogues avec d'autres pays. Parmi les autres mesures visant à améliorer le climat des investissements, citons la libéralisation du rapatriement des bénéfices, l'octroi d'avantages pour les investissements dans la ZOFI et la modification du Code des investissements. Le gouvernement compte sur l'appui de partenaires bilatéraux et multilatéraux et espère des investissements étrangers privés importants. En 1984, il y a eu des sorties nettes de capitaux privés d'un montant de 55 millions de dollars.

4.5 Rôle de l'assistance technique multilatérale

Le Zaïre recherche activement une assistance technique et financière. L'étude de l'OCDE pour 1984 montre que l'APD au Zaïre s'est élevée à 314 millions de dollars pour 1983 mais que les remboursements d'un montant de

384 millions au titre d'accords à des conditions commerciales ont laissé un solde déficitaire net de 70 millions de dollars. Le montant de l'assistance technique au secteur industriel en 1985 est estimé à 16,7 millions de dollars, soit 15,5 % du total. Les principaux projets concernaient le secteur agro-industriel (f,3 millions) ainsi que l'assistance à l'usine de transformation de l'huile de palme à Gosuma (2,3 millions de dollars). On trouvera à l'appendice B la liste des projets de coopération technique approuvés/opérationnels de l'ONUDI au Zaïre. Le gouvernement négocie actuellement avec la Banque mondiale un prêt de 75 millions de dollars pour l'aménagement des structures du secteur industriel : dans ce projet, la BZ et la SOFIDE joueraient le rôle d'intermédiaires et fourniraient les devises nécessaires à l'achat de pièces détachées importantes. La Banque mondiale propose également un crédit pour la restructuration du secteur industriel afin d'aider le secteur manufacturier à obtenir les devises nécessaires à l'achat des moyens de production essentiels. Une assistance complémentaire est fournie par la Société internationale de financement sous la forme de prise de participation.

Compte tenu de ce qui précède, on peut évaluer les projets d'assistance technique, en particulier ceux qui intéressent les petites industries. Le Zaïre a d'immenses ressources naturelles et un monde des affaires dynamique. Le rôle financier de l'Etat dans le secteur manufacturier n'est pas considérable et il y a peu de chances qu'il s'accroisse à court terme à cause des problèmes financiers posés par le programme de redressement. Le secteur privé est le moteur du développement industriel et est représenté par l'Organisation d'employeurs ANEZA. Le Plan 1986-1990 a établi des objectifs pour la croissance du secteur privé et prévoit l'aide de l'Etat dans le domaine de la promotion industrielle, du développement de l'infrastructure, de la décentralisation du secteur manufacturier et de l'harmonisation des ressources naturelles énergétiques avec les besoins sectoriels. C'est au Bas-Zaïre, à Kinshasa et au Shaba que l'on trouve les meilleures possibilités d'emploi et d'investissements rentables. Le financement du développement est en grande partie entre les mains de la SOFIDE et du FCD. Les banques commerciales ont des plafonds de prêts relativement bas; elles ont de plus tendance à favoriser leurs clients exportateurs (à cause de la question des devises) et elles ont toute latitude de prêter sans aucune intervention de la BZ quant aux priorités sectorielles. Les marchés d'exportation sous-régionaux existent et pourraient être développés, en particulier en Zambie et au Congo qui peuvent être desservis à partir des régions où la capacité manufacturière est déjà concentrée.

Ces considérations font ressortir trois principaux domaines d'assistance technique. Le premier concerne le souhait du gouvernement de recevoir une assistance en matière de gestion économique, de restructuration des entreprises publiques et de renforcement de sa capacité en matière de planification. Le deuxième a trait à la transformation des ressources naturelles pour accroître la VAM. On trouvera au tableau A-2 de l'appendice des statistiques qui montrent le niveau modeste de transformation, en particulier dans le caoutchouc et les produits du bois, le meuble, la chaussure et les articles en cuir. Les petites industries ont un rôle naturel à jouer dans le domaine de la transformation des produits alimentaires ainsi que dans les textiles et, bien qu'elles occupent déjà une grande place dans la VAM, elles peuvent encore être développées du fait du niveau actuellement élevé de pénétration des importations et de l'essor démographique. Le troisième domaine concerne les machines et l'équipement. Les petites entreprises, même si elles ne disposent que de ferrailles, peuvent produire du matériel agricole de base et des pièces détachées par moulage. Elles ont un rôle effectif à jouer dans le domaine des industries mécaniques.

APPENDICE A

Tableaux statistiques

Tableau A-1

Croissance de la VAM par secteur manufacturier, 1973-1981

Description (CITI)	Croissance de la valeur ajoutée (aux prix de 1975) 1973-1981
Industries alimentaires (311)	-2,06
Fabrication des boissons (313)	-10,27
Industrie du tabac (314)	-9,73
Industrie textile (321)	-5,80
Fabrication d'articles d'habillement à l'exclusion des chaussures (322)	-5,27 <u>a/</u>
Industrie du cuir et de la fourrure (323)	-10,28 <u>a/</u>
Fabrication des chaussures à l'exclusion des chaussures en caoutchouc ou en matière plastique (324)	-10,81
Fabrication d'ouvrage en bois, à l'exclusion des meubles (331)	-5,36
Fabrication de meubles, à l'exclusion de ceux faits principalement en métal (332)	-6,27 <u>a/</u>
Fabrication du papier et d'ouvrages en papier (341)	-3,42 <u>a/</u>
Imprimerie et édition (342)	-6,46 <u>a/</u>
Industrie chimique (351)	-2,37
Fabrication d'autres produits chimiques (352)	-5,23
Raffineries de pétrole (353)	-11,77
Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon (354)	...
Industrie du caoutchouc (355)	-4,89
Fabrication d'ouvrages en matière plastique (356)	...
Fabrication des grès, porcelaines et faïences (361)	-7,45
Industrie du verre (362)	-7,45
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (369)	-2,86
Sidérurgie (371)	3,71
Production de métaux non ferreux (372)	-4,67
Fabrication d'ouvrages en métaux (381)	0,84
Construction de machines à l'exclusion des machines électriques (382)	-0,55 <u>a/</u>
Fabrication de machines électriques (383)	-0,55 <u>a/</u>
Construction de matériel de transport (384)	1,30
Fabrication de matériel professionnel et scientifique (385)	...
Autres industries manufacturières (390)	-18,54 <u>a/</u>

Source : Groupe des statistiques et des enquêtes, ONUDI. Données fournies par le Bureau de statistique des Nations Unies, estimations établies par le Secrétariat de l'ONUDI.

a/ 1973-1980.

Tableau A-2

Composition de la VAM (aux prix de 1975), 1973-1980
(pourcentages)

Description (CITI)	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
ENSEMBLE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Industries alimentaires (311)	7,9	9,9	8,4	11,0	10,9	11,5	15,4	12,4
Fabrication des boissons (313)	26,3	29,4	25,2	31,4	30,5	31,0	22,6	21,3
Industrie du tabac (314)	7,5	7,9	6,1	5,5	6,7	8,8	6,1	5,8
Industrie textile (321)	5,1	5,0	4,3	8,0	6,2	4,5	5,8	6,3
Fabrication d'articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures (322)	3,5	3,3	3,5	4,6	4,4	4,7	4,1	4,2
Industrie du cuir et de la fourrure (323)	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3
Fabrication des chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc ou en matière plastique (324)	4,3	4,7	2,7	3,6	3,4	4,8	2,0	5,2
Fabrication d'ouvrages en bois, à l'exclusion des meubles (321)	2,2	2,0	1,6	1,8	2,1	2,0	2,0	2,3
Fabrication de meubles, à l'exclusion de ceux faits principalement en métal (332)	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Fabrication du papier et d'ouvrages en papier (341)	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Imprimerie et édition (342)	0,9	1,0	1,0	1,6	2,4	0,7	1,1	1,1
Industrie chimique (351)	5,1	4,8	4,4	6,8	6,8	6,1	7,3	7,3
Fabrication d'autres produits chimiques (352)	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Raffineries de pétrole (353)	7,4	7,3	5,8	5,0	3,1	2,9	6,2	5,3
Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon (354)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du caoutchouc (355)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2
Fabrication d'ouvrages en matière plastique (356)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication des grès, porcelaines et faïences (361)	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Industrie du verre (362)	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (369)	1,8	1,5	1,8	2,0	2,2	2,2	2,6	2,4
Sidérurgie (371)	1,3	1,2	1,0	1,3	2,0	2,1	2,5	2,4
Production de métaux non ferreux (372)	1,2	1,1	0,9	1,0	1,1	1,0	1,2	1,3
Fabrication d'ouvrages en métaux (381)	1,3	1,8	1,6	1,3	1,6	1,3	2,1	2,9
Construction de machines, à l'exclusion des machines électriques (382)	1,9	2,0	1,7	2,1	2,6	2,5	3,2	3,2
Fabrication de machines électriques (383)	1,0	1,1	0,9	1,1	1,4	1,3	1,7	1,7
Construction de matériel de transport (384)	1,3	1,9	2,1	2,5	2,4	2,8	2,8	3,2
Fabrication de matériel professionnel et scientifique (385)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres industries manufacturières (390)	18,0	12,3	25,4	7,2	7,9	7,7	9,2	9,3
ENSEMBLE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES, EN MILLIERS DE DOLLARS E.-U.	636 614	655 585	737 320	492 970	450 678	461 919	386 781	383 200

Source : Groupe des statistiques et des enquêtes, ONUDI. Données fournies par le Bureau de statistique des Nations Unies, estimations établies par le Secrétariat de l'ONUDI.

Note : La ligne "ENSEMBLE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES" représente la somme des composants disponibles et ne correspond pas nécessairement au total de CITI 300.

Tableau A-3

Game de production des biens manufacturés commercialisés en 1975, 1977, 1978*

CATEGORIE CTIC DES MARCHANDISES COMMERCIALISEES	Exportations				Importations			
	1975	1977	1978	1978	1975	1977	1978	1978
	Pourcentage du total des biens manufacturés			Milliers de dollars E.-U.	Pourcentage du total des biens manufacturés			Milliers de dollars E.-U.
01 Viandes et viandes préparées	0,000	...	0,009	55	2,739	2,292	4,009	27 794
02 Produits laitiers et oeufs	0,001	0,000	0,001	4	2,460	1,548	3,024	20 965
032 Poissons n.d.a. et poissons préparés	0,000	1,835	1,943	2,077	14 398
0422 Ris glacé ou poli, sans autre traitement	0,001	0,003	0,001	4	0,060	0,005	0,035	240
046 Semoule et farine de froment ou de maïs	0,030	0,030	0,089	0,106	0,149	1 031
047 Semoule et farine de céréales autres que froment ou maïs	...	0,000	0,000	0	0,029	0,026	0,277	1 918
048 Préparations à base de céréales et farines et féculs de fruits et de légumes	...	0,001	3,099	2,354	2,020	14 008
052 Fruits séchés	0,006	0,000	0,003	19
053 Préparations et conserves de fruits	0,082	0,055	0,073	505
055 Légumes, racines et tubercules en conserve ou autrement préparés	0,003	0,005	0,278	0,296	0,624	4 327
06 Sucre, préparations à base de sucre et miel	0,001	0,000	0,001	4	0,181	0,487	0,550	3 815
0713 Extraits, essences, concentrés de café et autres préparations similaires	0,027	0,002	0,001	7
0722 Poudre de cacao, non sucrée	0,001	0,002	0,000	1
0723 Beurre et pâte de cacao	0,000	0,000
073 Chocolat et préparations alimentaires analogues	0,047	0,030	0,054	373
074 Thé et maté	0,546	0,930	0,543	3 136	0,003	0,005	0,000	3
081 Aliments pour animaux	0,629	4,292	8,955	51 741	0,117	0,107	0,119	825
09 Préparations alimentaires diverses	0,000	0,001	0,002	9	0,435	0,579	0,688	4 767
11 Boissons	0,000	0,001	0,001	7	0,387	0,201	0,243	1 683
122 Tabacs manufacturés	0,092	0,000	0,005	0,010	0,004	26
231 Caoutchouc brut, y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré (à l'exclusion de CTIC 2311)	0,000	0,000	0,000	0	0,043	0,061	0,044	303
243 Bois, équarri ou désérossé	0,332	0,705	0,749	4 325	0,006	0,003	0,008	53
251 Pâte à papier et déchets de papier	0,009	...	0,005	37
2629 Déchets de laine et autres poils d'origine animale, n.d.a.	0,000	0,001	0,002	13
263 Cocon	0,093	0,039	1,336	0,295	2 064
266 Fibres synthétiques et artificielles	0,024	0,235	0,041	285
267 Déchets de textiles (y compris les chiffons)	0,000	3	0,216	0,709	0,564	3 908
332 Produits dérivés du pétrole	0,871	0,255	0,114	658	5,472	9,131	6,713	46 541
4 Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	5,110	2,639	1,597	9 228	0,165	0,177	0,084	583
411 Huiles et graisses d'origine animale	0,304	0,005	0,006	39
421 Huiles végétales fixes, fluides (y compris CTIC 442)	5,105	2,639	1,597	9 228	0,154	0,155	0,068	468
431 Huiles et graisses préparées d'origine animale ou végétale	0,007	0,017	0,011	16
5 Produits chimiques	0,268	0,309	0,320	1 849	12,022	12,557	11,826	81 996
51 Composés et éléments chimiques	0,082	0,167	0,221	1 274	3,571	3,084	2,709	18 785
52 Goudrons et produits chimiques dérivés du charbon, du pétrole et du gaz naturel	0,063	0,029	0,016	113
53 Matières colorantes, extraits utilisés pour le tanage et pigments	0,000	0,000	1,297	1,609	1,119	7 760
54 Produits médicinaux et pharmaceutiques	0,181	0,135	0,095	549	2,795	3,508	3,003	20 823
55 Huiles essentielles et produits utilisés en parfumerie	0,006	0,002	0,004	26	0,525	0,379	0,416	2 882
56 Engrais manufacturés	0,703	0,761	0,837	5 805
57 Explosifs et articles de pyrotechnie	...	0,005	0,306	0,499	0,515	3 571
58 Matières plastiques, cellulose régénérée et résines artificielles	1,635	1,378	1,821	12 623
59 Matières et produits chimiques n.d.a.	0,000	1,127	1,311	1,390	9 634
6 Articles manufacturés classés d'après la matière première	90,928	89,627	86,666	500 739	25,327	23,871	24,249	168 127

Tableau A-3 (suite)

CATEGORIE CTICI DES MARCHANDISES COMMERCIALISEES	Exportations			Importations				
	1975	1977	1978	1978	1975	1977	1978	
	Pourcentage du total des biens manufacturés			Milliers de dollars E.-U.	Pourcentage du total des biens manufacturés			Milliers de dollars E.-U.
61 Articles manufacturés en cuir naturel n.d.s. et pelletteries apprêtées	0,001	0,000	0,000	0	0,165	0,091	0,075	520
62 Articles en caoutchouc n.d.s.	0,001	0,002	0,000	2	1,189	1,305	1,469	10 182
63 Articles manufacturés en bois et en liège (à l'exclusion des meubles)	0,136	0,090	0,453	2 618	0,329	0,215	0,179	1 242
64 Papier, carton et articles manufacturés correspondants	0,000	0,000	0,006	34	2,215	2,015	2,468	17 111
65 Filés, tissus, articles façonnés en textile	0,008	0,252	0,011	65	6,688	6,724	6,029	41 800
66 Articles manufacturés en minéraux non métalliques n.d.s.	7,143	4,475	6,130	35 417	1,448	1,792	1,568	10 873
67 Fers et aciers	0,000	0,015	0,035	700	5,519	3,467	4,255	29 502
68 Métaux non ferreux	83,609	84,754	80,010	442 282	0,473	0,577	1,016	7 065
69 Articles manufacturés en métal n.d.s.	0,025	0,039	0,021	120	7,301	7,686	7,190	49 853
7 Machines et matériel de transport	0,870	0,949	0,913	5 274	37,989	36,960	36,416	252 481
71 Machines, autres que les machines électriques	0,472	0,251	0,191	1 102	14,586	12,404	18,206	126 225
72 Machines, instruments et appareils électriques	0,037	0,119	0,433	2 504	8,686	13,216	8,153	56 528
73 Matériel de transport	0,361	0,579	0,289	1 648	14,717	11,340	10,057	89 728
8 Articles manufacturés divers	0,224	0,285	0,129	746	6,874	4,831	5,006	40 252
81 Appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage	---	---	---	---	0,571	0,526	0,735	5 099
82 Meubles	0,005	0,037	0,027	156	0,236	0,560	0,343	2 378
83 Articles de voyage, sacs à main et articles similaires	---	---	---	---	0,178	0,068	0,085	589
84 Vêtements	0,000	0,001	0,001	7	1,979	0,921	1,066	7 388
85 Chaussures	0,000	0,000	---	---	0,911	0,480	0,554	3 943
86 Instruments professionnels, scientifiques et de contrôle	0,025	0,009	0,013	74	1,101	0,740	0,824	5 740
89 Divers articles manufacturés, n.d.s.	0,194	0,239	0,088	510	1,900	1,537	2,155	15 216
	<u>1975</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>		<u>1975</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	
TOTAL DES ARTICLES MANUFACTURES	660 096	721 308	577 781		803 502	756 542	693 328	
TOTAL : SECTIONS 5 A 8 DE LA CTICI MOINS 68 a/	57 304	46 277	46 325		656 777	587 395	535 812	
TOTAL DES MARCHANDISES COMMERCIALISEES : SECTIONS 0 A 9 DE LA CTICI	864 841	1 109 651	899 362		932 821	852 308	796 714	

NOTE : Les données et catégories correspondent à celles de la révision 1 de la CTICI.

a/ Ce tableau est fondé sur la définition des échanges de biens manufacturés couvrant une liste de 148 rubriques CTICI à 3 et 4 chiffres spécialement retenues, comprenant toute une gamme de phases de traitement de produits manufacturés.

a/ La définition des échanges de produits manufacturés correspondant aux sections 5 à 8 de la CTICI moins la rubrique 68 est l'une des plus courantes. Elle ne couvre que des articles considérés comme appartenant spécifiquement à la catégorie des biens manufacturés, c'est-à-dire comportant un apport substantiel du secteur manufacturier.

Source : Données de base COMUDI : renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies.

Tableau A-4

Destination des exportations de biens manufacturés par secteurs, 1978

CATÉGORIE CTICI DES MARCHANDISES COMMERCIALISÉES	Total mondial en milliers de dollars	Pays en développement %	Economies de marché développées				Pays à économie planifiée %
			Total %	États- Unis %	CEE %	Japon %	
01 Viandes et viandes préparées	55	14,68	85,32	0,00	85,32	0,00	0,00
02 Produits laitiers et oeufs	4	23,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0422 Riz glacé ou poli, sans autre traitement	4	100,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
047 Semoule et farine de céréales autres que froment ou maïs	0	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
06 Sucre, préparations à base de sucre et miel	4	44,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
074 Thé et maté	3 136	6,06	92,24	0,00	89,18	0,00	0,00
081 Aliments pour animaux	51 741	1,84	98,01	12,65	46,51	0,00	0,00
09 Préparations alimentaires diverses	9	0,00	100,00	0,00	97,27	0,00	0,00
11 Boissons	7	96,69	3,31	0,00	3,31	0,00	0,00
231 Caoutchouc brut y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré (à l'exclusion de la rubrique CTICI 2311)	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
243 Bois, équarri ou dégrossi	4 325	1,14	98,04	3,41	93,64	0,00	0,82
267 Déchets de textiles (y compris les chiffons)	3	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
332 Produits dérivés du pétrole	658	0,00	12,87	0,00	12,87	0,00	0,00
4 Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	9 228	13,00	87,00	0,00	81,89	0,00	0,00
421 Huiles végétales fixes, fluides (y compris la rubrique CTICI 422)	9 228	13,00	87,00	0,00	81,89	0,00	0,00
5 Produits chimiques	1 849	3,11	96,20	0,25	64,93	0,00	0,00
51 Composés et éléments chimiques	1 274	1,32	98,01	0,33	94,19	0,00	0,00
54 Produits médicaux et pharmaceutiques	549	3,50	96,50	0,09	0,04	0,00	0,00
55 Huiles essentielles et produits utilisés en parfumerie	26	82,92	0,75	0,00	0,75	0,00	0,00
6 Articles manufacturés classés d'après la matière première	506 739	3,32	87,25	0,13	79,10	0,00	1,84
61 Articles manufacturés en cuir naturel n.d.a. et peleteries apprêtées	0	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
62 Articles en caoutchouc n.d.a.	2	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
63 Articles manufacturés en bois et en liège (à l'exclusion des meubles)	2 618	18,83	74,31	0,73	71,54	0,28	0,34
64 Papier, carton et articles manufacturés correspondants	34	99,50	0,50	0,06	0,22	0,00	0,00
65 Filés, tissus, articles façonnés en textile	65	17,26	17,68	0,09	5,73	0,00	0,40
66 Articles manufacturés en minéraux non métalliques n.d.a.	35 417	6,59	83,33	0,00	76,78	0,00	0,00
67 Fers et aciers	200	97,91	2,09	0,45	1,44	0,00	0,00
68 Métaux non ferreux	462 282	2,94	57,68	0,14	79,37	0,00	2,01
69 Articles manufacturés en métal n.d.a.	120	3,43	94,15	0,25	78,05	2,92	1,20
7 Machines et matériel de transport	5 274	45,75	53,68	4,52	25,06	0,00	0,00
71 Machines autres que les machines électriques	1 102	26,34	73,57	0,45	35,77	0,00	0,00
72 Machines, instruments et appareils électriques	2 504	76,48	22,42	4,26	14,83	0,00	0,00
73 Matériel de transport	1 668	12,44	87,45	7,61	33,35	0,00	0,00
8 Articles manufacturés divers	746	32,34	50,64	8,22	32,02	0,75	0,12
82 Meubles	156	6,33	36,70	0,17	20,87	0,00	0,00
84 Vêtements	7	43,43	33,16	0,00	0,00	0,00	0,00
86 Instruments professionnels, scientifiques et de contrôle	74	0,00	99,51	38,67	51,95	0,12	0,00
89 Divers articles manufacturés, n.d.a.	510	44,79	48,07	6,39	32,99	1,08	0,17
TOTAL DES ARTICLES MANUFACTURÉS	577 781	3,77	87,90	1,32	75,71	0,00	1,62
TOTAL : SECTIONS 5 A 8 DE LA CTICI MOINS 68 a/	46 325	12,49	78,96	0,70	68,93	0,04	0,03
TOTAL DES MARCHANDISES COMMERCIALISÉES : SECTIONS 0 A 9 DE LA CTICI	899 362	2,94	91,35	3,61	70,63	1,84	1,04

Nota : Les données et catégories correspondent à celles de la révision 1 de la CTICI.

* Ce tableau est fondé sur la définition des échanges de biens manufacturés couvrant une liste de 148 rubriques CTICI à 3 et 4 chiffres spécialement retenues et comprenant toute une gamme de phases de traitement de produits manufacturés.

a/ La définition des échanges de produits manufacturés correspondant aux sections 5 à 8 de la CTICI moins la rubrique 68 est l'une des plus courantes. Elle ne couvre que des articles considérés comme appartenant spécifiquement à la catégorie des biens manufacturés, c'est-à-dire comportant un apport substantiel du secteur manufacturier.

Source : Données de base ONUDI ; renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies.

Nota : Les pays faisant état d'échanges commerciaux dans des "domaines non spécifiés", le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100.

Tableau A-5

Origine des importations de biens manufacturés par secteurs, 1978*

CATEGORIE CTCI DES MARCHANDISES COMMERCIALISEES	Total mondial en milliers de dollars	Pays en développement X	Economies de marché développées				Pays à économie planifiée X
			Total X	Etats- Unis X	CEE X	Japon X	
01 Viandes et viandes préparées	27 794	16,13	82,38	0,89	34,39	1,40	0,06
02 Produits laitiers et oeufs	29 965	3,89	95,05	0,64	75,92	0,00	0,00
032 Poissons n.d.a. et poissons préparés	14 398	22,97	74,92	0,00	3,23	38,88	0,01
0422 Riz glacé ou poli, sans autre traitement	240	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
046 Semoule ou farine de froment ou de méteil	1 031	39,33	57,93	2,60	54,46	0,00	0,00
067 Semoule et farine de céréales autres que froment ou méteil	1 919	0,65	99,35	1,03	78,24	0,00	0,00
068 Préparations à base de céréales et farines et féculés de fruits et de légumes	14 008	4,11	95,81	0,03	82,08	0,00	0,00
052 Fruits séchés	19	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
053 Préparations et conserves de fruits	505	13,52	86,48	0,63	45,29	0,00	0,00
655 Légumes, racines et tubercules en conserve ou autrement préparés	4 327	13,89	85,28	0,00	40,19	0,00	0,00
06 Sucre, préparations à base de sucre et miel	3 815	4,83	95,17	7,43	70,92	0,00	0,00
0713 Extraits, essences, concentrés de café et autres préparations similaires	7	48,04	51,69	0,00	36,44	0,00	0,00
0722 Poudre de cacao, non sucrée	1	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
073 Chocolat et préparations alimentaires analogues	373	26,23	73,77	3,67	48,39	0,00	0,00
074 Thé et maté	3	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
081 Aliments pour animaux	825	2,51	97,49	16,18	41,04	0,00	0,00
09 Préparations alimentaires diverses	4 767	1,84	97,94	20,62	67,33	0,29	0,00
11 Boissons	1 683	0,84	98,70	5,23	54,98	0,36	0,46
122 Tabacs manufacturés	26	0,00	100,00	60,39	39,11	0,00	0,00
231 Caoutchouc brut y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré (à l'exclusion de la catégorie CTCI 2311)	303	0,00	100,00	81,18	18,82	0,00	0,00
243 Bois, équarri ou dégrossi	53	6,77	93,23	0,00	7,64	53,76	0,00
251 Filte à papier et déchets de papier	37	0,24	99,76	0,00	99,76	0,00	0,00
2629 Déchets de laine et autres poils d'origine animale, n.d.a.	13	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
263 Coton	2 044	83,59	16,41	0,00	16,41	0,00	0,00
266 Fibres synthétiques et artificielles	785	0,00	100,00	0,00	83,46	0,00	0,00
267 Déchets de textiles (y compris les chiffons)	3 908	0,00	99,91	75,76	23,99	0,03	0,00
332 Produits dérivés du pétrole	46 541	39,48	60,22	2,32	30,08	0,12	0,06
4 Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	583	33,77	66,23	3,68	37,74	0,21	0,00
411 Huiles et graisses d'origine animale	39	0,22	99,78	0,00	93,66	0,00	0,00
421 Huiles végétales fixes, fluides (y compris la catégorie CTCI 422)	468	42,04	57,96	0,00	32,28	0,27	0,00
431 Huiles et graisses préparées d'origine animale ou végétale	76	0,00	100,00	28,22	42,72	0,00	0,00
5 Produits chimiques	81 996	2,58	96,12	4,67	70,45	0,47	0,21
51 Composés et éléments chimiques	18 785	4,15	95,57	7,41	70,93	0,39	0,01
52 Goudrons et produits chimiques dérivés du charbon, du pétrole et du gaz naturel	113	0,00	100,00	5,28	94,72	0,00	0,00
53 Matières colorantes, extraits utilisés pour le tannage et pigments	7 700	0,38	99,61	1,75	59,55	1,39	0,00
54 Produits médicinaux et pharmaceutiques	20 823	2,29	93,96	2,19	66,35	0,01	0,45
55 Huiles essentielles et produits utilisés en parfumerie	2 882	5,85	93,52	0,47	70,17	0,04	0,00
56 Engrais manufacturés	5 805	0,00	99,39	10,16	86,68	0,00	0,00
57 Explosifs et articles de pyrotechnie	3 571	4,37	95,63	0,33	47,32	0,00	0,00
58 Matières plastiques, cellulose régénérée et résines artificielles	12 623	2,01	97,19	0,72	85,59	0,50	0,61
59 Matières et produits chimiques n.d.a.	9 634	2,62	96,62	11,77	65,94	1,47	0,00
6 Articles manufacturés classés d'après le matériau premier	168 127	8,01	85,14	4,74	58,14	5,77	2,45
61 Articles manufacturés en cuir naturel n.d.a. et pailletteries apprêtées	520	11,07	98,86	1,56	68,51	0,00	0,00
62 Articles en caoutchouc n.d.a.	10 182	0,68	94,35	14,09	58,76	10,44	4,16
63 Articles manufacturés en bois et en liège (à l'exclusion des meubles)	1 242	0,14	99,54	4,80	86,96	0,30	0,00

Tableau A-5 (suite)

CATEGORIE CTCI DES MARCHANDISES COMMERCIALISEES	Total mondial en milliers de dollars	Pays en développement I	Economies de marché développées				Pays à économie planifiée Z
			Total X	Etats- Unis Y	CEE Z	Japon X	
64 Papier, carton et articles manufacturés correspondants	17 111	3,90	93,51	0,66	37,38	0,23	1,38
65 Filés, tissus, articles façonnés en textile	41 800	14,31	66,10	4,84	47,99	9,75	4,03
66 Articles manufacturés en métaux non métalliques n.d.a.	10 873	11,64	85,73	2,77	54,80	0,78	1,86
67 Fers et aciers	29 502	3,60	95,95	2,87	61,05	11,39	0,38
68 Métaux non ferreux	7 045	13,82	86,18	0,31	76,57	0,00	0,00
69 Articles manufacturés en métal n.d.a.	49 853	6,81	89,28	6,34	69,24	2,17	2,92
7 Machines et matériel de transport	252 481	1,73	97,28	19,80	66,39	2,19	0,34
71 Machines, autres que les machines électriques	126 225	2,24	97,12	25,91	60,19	1,06	0,14
72 Machines, instruments et appareils électriques	56 528	1,60	96,97	13,27	76,74	1,11	0,19
73 Matériel de transport	69 728	0,91	97,83	14,04	69,23	5,10	0,84
8 Articles manufacturés divers	40 252	16,06	78,63	4,64	62,82	3,06	1,18
81 Appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage	5 099	16,46	76,31	3,33	60,25	2,06	6,72
82 Meubles	2 378	19,29	75,10	11,21	62,82	0,06	0,00
83 Articles de voyage, sacs à main et articles similaires	589	59,70	36,35	0,00	29,24	6,90	0,00
84 Vêtements	7 388	41,36	47,24	2,22	22,51	9,39	0,55
85 Chaussures	3 843	15,44	78,17	0,25	61,37	1,01	0,00
86 Instruments professionnels, scientifiques et de contrôle	5 740	2,38	96,44	16,76	72,72	2,07	0,54
89 Divers articles manufacturés, n.d.a.	15 216	6,77	90,24	1,93	81,19	1,55	0,40
TOTAL DES ARTICLES MANUFACTURES	693 328	8,28	89,07	10,08	59,62	3,31	0,82
TOTAL : SECTIONS 5 A 8 DE LA CTCI MOINS RUBRIQUE 68	535 812	4,75	92,04	11,88	64,02	3,15	1,35
TOTAL DES MARCHANDISES COMMERCIALISEES : SECTIONS 0 A 9 DE LA CTCI	796 714	12,84	84,67	11,65	53,35	2,94	0,73

Note : Les données et catégories correspondent à celles de la révision 1 de la CTCI.

* Ce tableau est fondé sur la définition des échanges de biens manufacturés couvrant une liste de 148 rubriques CTCI à 3 et 4 chiffres spécialement retenues et comprenant toute une gamme de phases de traitement de produits manufacturés.

a/ La définition des échanges de produits manufacturés correspondant aux sections 5 à 8 de la CTCI moins la rubrique 68 est l'une des plus courantes. Elle ne couvre que des articles considérés comme appartenant spécifiquement à la catégorie des biens manufacturés, c'est-à-dire comportant un apport substantiel du secteur manufacturier.

Source : Données de base ONUDI : renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies.

Note : Les pays faisant état d'échanges commerciaux dans des "domaines non spécifiés", le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100.

Tableau A-6

Parts des exportations et des importations classées en fonction du niveau de transformation, 1975 et 1978
et tendance des taux de croissance, 1975-1977 et 1977-1978

CLASSES	Exportations				Importations			
	Part du total revenant à la catégorie (Pourcentage)		Taux de croissance de la catégorie (Pourcentage)		Part du total revenant à la catégorie (Pourcentage)		Taux de croissance de la catégorie (Pourcentage)	
	1975	1978	1975-1977	1977-1978	1975	1978	1975-1977	1977-1978
A : Matières brutes destinées à un traitement ultérieur	28,37	43,06	34,11	-11,73	10,36	8,95	-9,07	-11,29
B : Matières traitées destinées à un traitement ultérieur	68,80	53,27	4,13	-25,32	14,03	12,13	-6,57	-15,93
C : Matières brutes destinées à une utilisation finale	0,43	0,36	35,91	-52,75	4,20	5,48	-8,30	31,66
D : Matières traitées destinées à une utilisation finale	2,41	3,31	4,48	31,82	71,41	73,44	-2,99	-7,25
	<u>1975</u>		<u>1978</u>		<u>1975</u>		<u>1978</u>	
Total des catégories A + B + C + D en milliers de dollars E.-U. actuels	858 573		897 926		930 042		789 333	
Total des échanges pour les sections 0 à 9 de la CTCI en milliers de dollars E.-U. actuels	864 841		899 362		932 821		796 714	

Source : Base de données de l'OMUDI; renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies et estimations du Secrétariat de l'OMUDI.

Note : Les calculs se fondent sur le cours actuel du dollar. Le total des catégories et celui des montants des échanges commerciaux devraient être identiques. Les différences ou les valeurs zéro sont dues à l'absence d'informations concernant les échanges nationaux en général, notamment pour ce qui est des rubriques de la CTCI à 3, 4 et 5 chiffres.

Tableau A-7

Moyennes de la consommation apparente de produits manufacturés, 1981-1983

Classe et type de produit (CITI)	Unité	Moyenne de la consommation apparente par milliers d'habitants	Importations Exportations		Moyenne de la production annuelle	Taux de croissance de la consommation apparente
		1981-1983	En pourcentage de la consommation apparente			
			1981-1983	1981-1983	1981-1983	1975-1983
Produits alimentaires						
Sucre brut (311001)	Poids	1,83	2,6	0,0	53 667	-2,03
Sucre raffiné (311004)	m3	2,01	10,7	0,0	53 237	-1,35
Poudre de cacao (311907)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	-25,68
Beurre de cacao (311910)	Poids	0,00			0	121,59
Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao (311913)	Poids					
Aliments pour animaux préparés (312201)	Poids	1,47	4,8	0,0	41 424	14,18
Huiles et graisses						
Huiles et graisses d'origine animale, brutes (311507)	Poids					
Huiles d'origine végétale (311510*)	Poids	6,35	0,3	10,2	209 469	1,19
Textiles						
Fils de laine pure ou mélangée (321103)	Poids					
Fils de coton pur ou mélangé (321109)	Poids					
Tissus de coton (321128)	m2	3 032,37	0,9	0,1	89 077 388	1,38
Tissus de laine (321134)	m2	1,31	100,0	0,0	0	-6,06
Tissus tricotés (321301)	Poids					
Chaussures						
Chaussures, à l'exception des chaussures en caoutchouc (324000)	Paires	74,09	22,4	0,0	1 700 688	-19,08
Bois et ouvrages en bois						
Placages (331110)	Vol.	0,16	0,1	91,2	9 000	-9,20
Agglomérés (331122)	Vol.	0,02	5,4	0,0	667	18,14
Papier et ouvrages en papier						
Pâte à papier mécanique (341101)	Poids	0,00			0	
Pâtes autres que de bois (341104)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	
Pâte de bois à dissoudre (341107)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	
Pâte de bois à la soude ou au sulfate (341110)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	-18,72
Pâte de bois au bisulfite (341113)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	
Pâte semi-chimique de bois (341116)	Poids	0,00			0	
Papier journal (341119)	Poids					5,49
Autres papiers pour impression et écriture (341122)	Poids					-11,07
Papiers et cartons kraft (341125)	Poids					-28,05
Autres papiers et cartons (341131)	Poids	0,10	30,7	0,0	2 000	0,10
Produits chimiques industriels						
Méthanol (alcool méthylique) (351121)	Poids					-51,39
Glycérine (Glycérol) (351125)	Poids	0,01	7,7	118,2	835	13,71
Chlore (351145)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	-52,13
Acide sulfurique (351147)	Poids	4,79	0,2	0,0	141 500	-5,02
Acide nitrique (351149)	Poids	0,00	129,0	29,0	0	-12,67
Oxyde de zinc (351154)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	-27,49
Oxydes de titane (351155)	Poids					-23,31
Oxydes de plomb (351157)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	4,77
Ammoniaque (351158)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	5,41
Soude caustique (351159)	Poids	0,23	100,0	0,0	0	-3,96
Alcali minéral (351156)	Poids	0,07	100,0	0,0	0	6,39
Péroxide d'hydrogène (351171)	Poids					-25,63
Carbure de calcium (351173)	Poids					-20,97
Matières colorantes synthétiques (351174)	Poids					-11,73
Extraits tannants d'origine végétale (351175)	Poids					
Engrais azotés (351201)	m3	0,11	100,0	0,0	0	-6,94
Engrais phosphatés (351204 + 351207)	m3	0,08	100,0	0,0	0	-8,75
Engrais potassiques (351210)	m3	0,09	100,0	0,0	0	10,18
Insecticides, fongicides, etc. (351216)	Poids	0,04	70,9	0,0	387	-10,41
Caoutchoucs synthétiques (351301)	Poids	0,01	100,0	0,0	0	-5,48
Filasses et étoupes non cellulosiques (351304)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	-18,64
Cellulose régénérée (351331)	Poids	0,01	100,0	0,0	0	-7,66

Tableau A-7 (suite)

- 39 -

Tableau A-7 (suite)

Classe et type de produit (CITI)	Unité	Moyenne de la consommation apparente par silliers d'habitants	Importations Exportations En pourcentage de la consommation apparente		Moyenne de la production annuelle	Taux de croissance de la consommation apparente
		1981-1983	1981-1983	1981-1983	1981-1983	1975-1983
Raffineries de pétrole						
Essence pour moteur (353007)	Poids	5,99	75,6	0,0	44 000	1,07
Pétrole (353013A)	Poids	2,67	45,2	0,0	44 000	-1,95
Fuel-oils (353022A)	Poids	11,93	75,2	0,0	89 000	9,12
	Poids	4,25	18,1	36,3	151 000	5,76
Huiles lubrifiantes (353025A)	Poids					
Gaz de pétrole liquifié (353037A)	Poids					
Verre et ciment						
Bouteilles et récipients en verre (362010B)	Poids	0,11	9,9	0,1	2 910	-7,98
Ciment (369204)	Poids	13,48	0,5	0,0	402 667	-6,08
Fer et acier						
Fonte (371007 + 371010)	Poids					12,36
Barres (371028)	Poids					
Angles, profilés, etc (371035)	Poids					
Tôles (épaisses) plus de 4,75 mm (371040)	Poids	0,22	100,0	0,0	0	86,54
Tôles (moyennes) 3 à 4,75 mm (371033)	Poids	0,07	100,0	0,0	0	16,36
Tôles (minces) moins de 3 mm (371046 + 371049 + 371052)	Poids					11,25
Feuillards (371055)	Poids	0,02	105,6	5,6	0	13,18
Rails et éléments de voie ferrée (371067)	Poids	0,24	100,0	0,0	0	3,44
Fils non revêtus (371070)	Poids					-14,52
Tuyaux "sans soudure" (371076)	Poids	0,12	100,1	0,1	0	2,47
Tuyaux soudés (371079)	Poids	0,13	100,0	0,0	0	-3,42
Ouvrages en acier à l'état brut (371085)	Poids					
Ouvrages en acier forgé (371088)	Poids					
Métaux non ferreux						
Cuivre affiné, brut (372004)	Poids	0,30	0,1	2 332,2	226 700	
Cuivre : barres, profilés, sections, etc. (372010 + 372013)	Poids					
Cuivre : tôles, planches, feuilles et rubans (372016)	Poids					
Cuivre : tubes et tuyaux (372019)	Poids					
Aluminium brut (372022)	Poids					
Aluminium : barres, profilés, sections, etc. (372025 + 372028)	Poids					
Aluminium : tôles, planches, feuilles et rubans, etc. (372031)	Poids	0,03	100,0	0,0	0	0,02
Aluminium : tubes et tuyaux (372034)	Poids					-25,03
Plomb affiné brut (372037)	Poids					34,41
Zinc brut (372043)	Poids	0,92	0,0	131,6	84 086	10,51
Zinc : planches, feuilles et rubans (372046)	Poids	0,00	100,0	0,0	0	-1,64
Étain brut (372049)	Poids	0,01	0,9	68,2	312	17,04

Source : Groupe de statistiques et d'enquêtes OMUDI établi à partir des données fournies par le Bureau de statistique des Nations Unies et des estimations du Secrétaire de l'OMUDI.

Note : La position 311510* de la CTCI couvre les positions 311510 + 311513 + 311516 + 311519 + 311522 + 311525 + 311528 + 311531 + 311534 et 311537. Les taux de croissance ont été évalués à partir des données annuelles disponibles pour la période indiquée.

a/ Données pour 1983 non disponibles.

b/ Données pour 1981 seulement.

c/ Données pour 1982 non disponibles.

d/ Données pour 1983 seulement.

Tableau A-8

Principale assistance de type bilatéral ou multilatéral accordée dans le domaine technique ou dans celui de l'investissement industriel, 1985
(en dollars E.-U.)

A. Assistance bilatérale

Source	Assistance technique	Aide à l'investissement	Objectif
Belgique	6 331 000	1 780 000	Secteur agro-industriel
Canada	192 000		Aide aux petites et moyennes entreprises
Etats-Unis	502 000		Assistance technique
France	1 118 000		Assistance technique, à la ZOFI notamment
République fédérale d'Allemagne	315 000		Prêt à la SOFIDE

B. Assistance multilatérale

Source	Prêts	Assistance technique	Aide à l'investissement	Objectifs
Banque africaine de développement	4 965 000			Lignes de crédits à la SOFIDE
	2 483 00			Prêt à la REGIDESO
Communauté économique européenne	167 000	2 286 000	23 598 000	Prêt à des conditions de faveur à l'huilerie de GOSUMÉ
Fonds monétaire international	177 000 000			Aide financière
Banque mondiale	58 490 000			Assistance technique et ligne de crédit à la SOFIDE

Appendice B

Les 20 principales entreprises industrielles du Zaïre en 1984

Entreprise	Principale activité	Chiffre d'affaires en 1984 (millions de zaïres)
1. Gécamines	Exploitation de mines de cuivre et de cobalt	34 058
2. Zaire Gulf	Prospection pétrolière en mer	10 037
3. Pétrozaïre*	Importation de produits pétroliers	9 407
4. SNCZ*	Chemins de fer	4 861
5. Onatra*	Ports et transports fluviaux	3 769
6. SNEL*	Fourniture de courant électrique	2 686
7. MIBA	Exploitation de mines de diamants	2 100
8. Bralima	Brasserie et boissons non alcoolisées	2 018
9. Regideso*	Distribution d'eau	1 851
10. Tabazaïre	Fabrication de cigarettes	1 715
11. Air Zaïre*	Transport aérien	1 672
12. Plantations Lever	Plantations de palmiers et d'hévéas	1 578
13. Groupe Hasson	Textiles et commerce général	1 485
14. Unibra	Brasserie et boissons non alcoolisées	1 472
15. CMZ*	Transports maritimes	1 436
16. Seaza	Bâtiment	1 178
17. Midema	Minoteries	1 144
18. Solbena	Textiles et commerce général	1 055
19. Brasimba	Brasserie et boissons non alcoolisées	1 038
20. Zaïrep	Prospection pétrolière en mer	991

Source : Conjoncture économique

* Sociétés d'Etat

Appendice C

Projet de coopération technique de l'ONUDI
approuvés ou en cours de réalisation

Service responsable du soutien (Code d'activité spécial)		Numéro du projet	Titre du projet
PC/FLD	(30.4.Z)	DP/ZAI/83/013	Poste de conseiller principal hors siège pour le développement industriel
IO/INFR	(31.3.0)	DP/ZAI/81/014**	Développement des petites et moyennes entreprises (PME) zaïroises, spécialement dans la région du Kivu
IO/FCTY	(31.4.E)	DP/ZAI/81/011**	Amélioration de la gestion financière et administrative des entreprises relevant du Département du portefeuille (continuation de DP/ZAI/75/011)
IO/FEAS	(31.6.A)	DP/ZAI/84/016	Etude de faisabilité pour la production de pompes hydrauliques manuelles au Zaïre
IO/FEAS	(31.6.B)	DP/ZAI/81/015**	Mise en place et fonctionnement de la Zone Franche d'Inga (ZOFI)
IO/AGRO	(31.7.F)	DP/ZAI/81/013**	Valorisation des produits agricoles nationaux (IRS, Lubumbashi) (continuation de DP/ZAI/71/539)
IO/CHEM	(32.1.C)	SI/ZAI/82/802	Production de sel pour la consommation humaine
IO/CHEM	(32.1.D)	DP/ZAI/85/015	Mission préparatoire à l'industrie pharmaceutique

* Projet de grande envergure (total de l'allocation de crédit
supérieure à 150 000 dollars E.-U.)

** Total de l'allocation de crédit supérieure à un million de
dollars E.-U.

Bibliographie choisie

Africa Economic Digest, Survey of Zaire, septembre 1985.

Banque du Zaïre, Rapport annuel, 1984-85.

Département de l'agriculture, Bulletins.

Département de l'économie nationale et de l'industrie, Conjoncture économique, 1985.

Département des mines et de l'énergie, Bulletins.

Département du plan, Recensement scientifique, juillet 1984, et Premier plan quinquennal, 1986-90.

The Economist Intelligence Unit, Special Report N° 227, "Zaire to the 1990s: will retrenchment work?", and various Quarterly Economic Reviews.

Financial Times, Survey of Zaire, juillet 1985.

Gécamines, Rapport annuel, 1984.

Société financière de développement, Rapport annuel, 1984.

Annuaire des statistiques mondiales de l'énergie (Nations Unies) 1983.

Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1985.

(Autres observations)

Pli 1

AEROGRAMME

Adresse de l'expéditeur

Timbre

Service des études par région et par pays (D2036)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Boîte postale 300
A-1400 Vienne
AUTRICHE

Pli 2

Prière d'agrafer

Cher lecteur,

Souhaitez-vous figurer dans la liste des destinataires de la Série d'études sur le développement industriel ?

Pour que les prochains numéros de cette série soient plus intéressants et mieux documentés, pour que les études soient revues et actualisées, le personnel du Service des études par région et par pays souhaiterait que vous lui fassiez part de vos observations et de vos commentaires en répondant aux questions ci-après. A cet effet, vous voudrez bien retourner à l'ONUDI, sans le mettre sous enveloppe, le présent aérogramme qui porte déjà l'adresse du destinataire.

Etude du développement industriel du ZAIRE

a) Que pensez-vous de l'Etude du développement industriel ?

Cocher

Très importante

Utile

Peu importante

b) Dans quel domaines l'étude est-elle utile ? _____

c) Quelles autres questions pourrait-on considérer ou développer ? _____

d) Critique des analyses et autres observations : _____

e) Quel est votre domaine d'activités

Cocher

Politiques gouvernementales

Aide internationale

Commerce/Industrie

Entreprise industrielle

Recherche théorique

Journalisme

Autres (préciser)

f) **Souhaitez-vous recevoir les Etudes concernant :**

Cocher

Les pays d'Asie et du Pacifique

Les pays d'Asie occidentale (arabes)

Les pays d'Afrique

Les pays d'Amérique latine

Toutes les régions en développement
précédemment citées

Certains pays en particulier (préciser)

g) **Adresse à laquelle devront être envoyés les futurs numéros de l'Etude :**

_____	Nom
_____	Profession, titre
_____	Organisation
_____	Département, ville
_____	Boîte postale
_____	Pays

Les pays suivants ont fait l'objet d'une étude publiée dans la "Série d'études sur le développement industriel" :

Indonésie	UNIDO/IS.458	1984
Kenya	UNIDO/IS.459	1984
Argentine	UNIDO/IS.460	1984
Paraguay	UNIDO/IS.461	1984
Uruguay	UNIDO/IS.462	1984
Bangladesh	UNIDO/IS.510	1985
Swaziland	UNIDO/IS.516	1985
Zambie	UNIDO/IS.520	1985
Philippines	UNIDO/IS.527	1985
Pakistan	UNIDO/IS.535	1985
Soudan	UNIDO/IS.541	1985
Malaisie	UNIDO/IS.545	1985
Inde	UNIDO/IS.547	1985
Thaïlande	UNIDO/IS.548	1985
Pérou	UNIDO/IS.552	1985
Nigéria	UNIDO/IS.557	1985
Bolivie	UNIDO/IS.564	1985
Chili	UNIDO/IS.579	1985
République populaire de Chine	UNIDO/IS.582	1985
Bahreïn	UNIDO/IS.592	1985
Sri Lanka	UNIDO/IS.613	1986
Cuba	UNIDO/IS.615	1986
Tanzanie	UNIDO/IS.628	1986
Egypte	UNIDO/IS.637	1986
Mali	UNIDO/IS.640	1986